

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 256. VOL. X. — SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1847.
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. Inauguration du portrait de M. Ganneron dans la chambre du conseil du tribunal de commerce de la Seine. — **Courrier de Paris.** — Le démantèlement de Bapaume. — Batterie de brèche battant la demi-lune n° 15; sappeurs-mineurs chargés de deux fourneaux de mines; brèche ébréchée; brèche de mine à deux fourneaux entre les bastions 2 et 3; débris d'une brèche pratiquée par la mine dans le bastion n° 6. — **Correspondance.** — La Casdani. Nouvelle, par M. O.-N. — **Grands établissements industriels de la France.** Usine du Creusot. Forges et fonderies du Creusot; coupe du bassin du Creusot; vue des Hauts Fourneaux et fonderies en 1841; l'Ouvrière de la classe. Nœuf. Caricatures, par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Principales publications de la semaine.** — **Annonces.** — **Casse.** Une Gravure. — **Fables.** — **Rébus.**

1,000,000 fr. et au-dessus pour	8	—
Passif inconnu faute de bilan	64	—
Nombre total des faillites :	1,459	

L'ensemble du passif de ces faillites réunies est de 68 millions 474,805 fr.
 L'année précédente, le nombre des faillites a été de 951, dont le passif a été de 48 millions 342,529 francs, et la

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

Lundi dernier, la cour des pairs, que les condamnations et le suicide décimé depuis quelque temps plus rapidement que la mort naturelle, s'est réunie en séance secrète. Après avoir entendu le rapport de M. le chancelier, président de la commission d'instruction sur l'affaire Prasiu, et les conclusions du procureur général du roi, la Cour s'est dessaisie de l'affaire et a renvoyé devant les tribunaux ordinaires mademoiselle Deluz-Desportes, arrêtée comme instigatrice présumée de l'assassin. Cette conclusion était prévue, la mort de M. de Prasiu ayant pour ainsi dire éteint la juridiction de la cour des pairs.

Retour du roi. — Samedi, 28 août, le roi et la famille royale sont arrivés du château d'Eu à la station d'Abbeville, pour retourner à Saint Cloud. S. M. a été reçue au débarcadère par M. Ch. Lafitte, président du conseil d'administration du chemin de fer de Boulogne, et par divers membres de ce conseil. Le convoi a franchi en 50 minutes les 45 kilomètres qui séparent Abbeville d'Amiens.

INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE. — M. Bourgel, nouveau président, et les juges et suppléants, élus en même temps que lui, ont été installés samedi dernier par M. Bertrand, président sortant. Avant de quitter le fauteuil, cet ancien magistrat consulaire a prononcé un discours où il a résumé les travaux du 1^{er} août 1846 au 31 juillet 1847.

Le nombre des affaires portées devant le tribunal a reçu un accroissement notable. Malheureusement cette progression a été également suivie par le chiffre des faillites. Voici l'augmentation progressive des unes et des autres en dix années :

En 1836,	26,345 causes	529 faillites.
En 1839,	47,077 —	788 —
En 1845,	46,064 —	674 —
En 1846,	54,858 —	951 —
En 1847,	59,669 —	1,459 —

Augmentation en 1847 sur 1836 :
 55,000 causes et 810 faillites.

Le passif de ces faillites a été de :

10,000 fr. et au-dessous pour	227 faillites.
10,000 fr. à 20,000 fr. pour	201 —
20,000 fr. à 50,000 fr. pour	147 —
50,000 fr. à 50,000 fr. pour	158 —
50,000 fr. à 100,000 fr. pour	194 —
100,000 fr. à 200,000 fr. pour	87 —
200,000 fr. à 500,000 fr. pour	25 —
500,000 fr. à 1,000,000 fr. pour	45 —
1,000,000 fr. à 1,000,000 fr. pour	45 —



Inauguration du portrait de M. Ganneron dans la chambre du conseil du tribunal de commerce de la Seine; peinture de M. H. Schefler.

moyenne par faillite de 52,000 fr. Différence en plus pour cette année, 208 faillites et 20 millions 152,574 fr. de passif. Moyenne par faillite pour 1847, 31,558 fr.

Cinq réhabilitations ont été prononcées dans l'année par la cour royale.

M. Bertrand, en terminant, a rendu un juste et noble hommage à la mémoire si honorable de M. Ganneron, dont le portrait, par un vote unanime du tribunal, était ce même jour inauguré dans la chambre du conseil. Ce tableau, œuvre remarquable de M. Henri Schefler, représente l'homme

que regrettent la chambre des députés, la garde nationale et l'industrie parisiennes, président l'audience du 28 juillet 1850, et rendant l'arrêt par lequel il enjoignait à l'imprimeur du *Courrier français* de continuer à imprimer cette feuille au mépris des ordonnances illégales, engageant aussi une lutte courageuse et constitutionnelle avec un pouvoir audacieux, dont les troupes envahissaient, à ce moment même, la place du palais consulaire.

MAROC. — Abd-el-Kader, dont on croyait la puissance ruinée, vient de sortir tout à coup de son inaction et menace le trône de Muley-Abder-Rhaman. L'empereur, qui l'avait accueilli dans ses Etats avec une certaine bienveillance, et qui avait pour lui des ménagements et même des égards dont nous aurions eu le droit de nous plaindre, l'empereur s'aperçoit, un peu tard peut-être, qu'il réchauffait un serpent dans son sein, et il le dit lui-même, en apprenant les faits et gestes de l'ex-émir. Depuis qu'Abd-el-Kader a levé le masque, il ne garde plus aucune retenue : il traite le Rif en pays conquis, et exécute des razzias chez les tribus qui n'acceptent pas son autorité sans résistance ; il lève des troupes et des impôts, et peu de temps après son exploit contre Sidi-Ahmer, le dernier gouverneur du Rif, il a attaqué la grande tribu des Khaleïa, qu'il a impitoyablement rançonnée.

De là il s'est dirigé vers le territoire des Beni-Tousin, et après avoir défilé le chef de cette tribu, qui cherchait à braver son influence, s'est rapproché de Taza, amenant à sa suite d'innombrables troupeaux et emportant de grandes provisions d'orge et de blé. Les rangs de son armée grossissent tous les jours, et il a déjà sous ses ordres près de huit mille hommes, dont trois mille de cavalerie. La tribu des M'kals, l'une des plus puissantes du Rif et qui lui est entièrement dévouée, vient de lui fournir huit cents cavaliers équipés. Abd-el-Kader se sent déjà assez fort pour braver ouvertement l'empereur, et il a su inspirer à ses troupes cette confiance qui fait souvent le succès.

De son côté, Muley-Abder-Rhaman fait de grands préparatifs, et l'on assure qu'il s'est décidé à se porter lui-même à la rencontre de l'ex-émir. Il a réuni un matériel de guerre considérable à Rabat et à Fez, et depuis quelque temps les usuliers et les canonniers font tous les jours l'exercice à feu dans la plupart des villes de l'empire. On a aussi donné l'ordre d'envoyer à Fez tous les renégats répandus dans les diverses provinces du Maroc, afin d'en former un régiment sur lequel on fonde de grandes espérances.

Toutefois l'empereur agit avec une nonchalance qui fait supposer qu'on n'entreprendra rien de sérieux qu'après le rhamadan, qui va bientôt commencer. Sidi-Mohammed, le fils de l'empereur, celui qui commandait l'armée marocaine à l'Isly, se tient toujours renfermé dans les murs de Fez, et attend avec impatience les ordres de son père, il avait fait sortir de la capitale quatre mille hommes qui devaient s'approcher de Taza sous la conduite d'un chef éprouvé ; mais après quelques marches en avant, cette petite armée a reçu l'ordre de rentrer à Fez, d'où elle est ressortie de nouveau quelques jours après. Un second fils de l'empereur, Muley-Soliman, qui devait remplacer son père à Maroc pendant son absence, abandonne cette capitale pour aller rejoindre à Fez le quartier général. Ces hésitations, ces lenteurs, ces marches et ces contre-marches qui démontrent la faiblesse et l'anxiété de Muley-Abder-Rhaman, font la joie d'Abd-el-Kader, qui en est instruit, et nuisent beaucoup à la cause de l'empereur. Ce prince se fait précéder par un attirail formidable de chaînes, d'armes de guerre et de munitions de toute espèce. Sa nombreuse famille (ses enfants et ses femmes), qui était partie de Maroc avant lui, est arrivée à Fez.

Au surplus, si la perspective de cette guerre cause de désolées inquiétudes à l'empereur, les Marocains ont bien d'autres sujets de préoccupation et de crainte. Muley-Abder-Rhaman, en quittant la capitale, a déclaré qu'on se rappellerait longtemps de son voyage, et il ne néglige rien en effet pour en graver profondément le souvenir dans la mémoire de ses malheureux sujets. Avant de sortir de Maroc, il a fait tuer trois cents têtes et couper les pieds et les mains à plus de quarante individus. Partout où il passe, il ordonne de nombreuses exécutions, même sa route de cadavres et de membres humains. La consternation est générale ; les habitants des villes qu'il n'a pas encore traversées sont saisis de terreur et attendent son arrivée dans des angoisses inexprimables. Les prisonniers de Fez regorgent de malheureux accusés d'avoir des intelligences avec Abd-el-Kader, et les bureaux de l'empereur auront de l'occupation en entrant dans cette capitale.

ESPAGNE. — Le duc de Valence est arrivé à Madrid. Au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore les mesures que sa présence aura déterminé à prendre. On assure que son retour aurait été provoqué par le général Serrano lui-même, moins fidèle, à ce qu'il paraît, aux progrès qu'a faits l'Isabelle.

M. Pacheco a résolu de demander une audience au roi, mais il n'a encore tenté aucune démarche. Le roi paraît du reste inébranlable dans la résolution de ne pas rentrer au palais avant quatre mois. Ce délai a été calculé, dit-on, d'après certaines supputations si injurieuses pour la reine, que nous refusons non-seulement d'y croire, mais de les répéter.

PORTUGAL. — L'arrivée des dépêches annonçant le résultat des élections en Angleterre et les chances favorables du ministère Russell, le gouvernement portugais s'est décidé à céder à la sommation des envoyés des trois puissances, et le cabinet en masse a donné sa démission le 15.

Depuis ce moment jusqu'au 19, jour du départ du paquebot, on est resté à Lisbonne dans l'état de crise ministérielle. Un lien du comte de Lavradio, c'est M. Rodrigo da Fonseca Magalhães qui a reçu la mission de former un cabinet. Ce choix est vu d'un bon œil par le parti libéral. M. Magalhães a rempli les fonctions de commissaire royal à Coimbra, sous l'administration Palma, qui est tombée lors du coup d'Etat

du 6 octobre de l'année dernière. Dès que le maréchal Saldanha a su à qui était dévolu le soin de former le nouveau ministère, il a offert sa démission du poste de chef de l'état-major général, cet exemple a été suivi par le marquis de Fronteira, gouverneur civil de Lisbonne, et par le vicomte Fontenova, général commandant la première division militaire. On assure que les ministres auxquels M. Magalhães aurait le plus insisté pour accepter la présidence du conseil seraient celles-ci : « Le roi cessera d'être commandant en chef de l'armée, et les bataillons de volontaires chartistes seront dissous sur-le-champ. »

Les cabalistes se donnaient beaucoup de mouvement à Lisbonne pour organiser une émeute militaire. Malgré ces symptômes alarmants, il n'y avait pas en toutefois d'explosion à la date du 19.

A Oporto, la situation était à peu près la même ; autant la population avait accueilli avec faveur la nouvelle de la formation probable d'une administration libérale, autant la garnison s'en était montrée irritée. La majeure partie des quatre régiments qui la forment s'était même réunie le 19, sur la place Saint-Ovide, pour un prononcement cabaliste, mais un bataillon entier ayant refusé de s'associer à cette démonstration, on a remis la partie à un autre jour.

ETATS PONTIQUES. — Un journal, qui à quelques annonces le premier des résolutions de lord Palmerston qui se sont ensuite réalisées, a dit, lundi dernier, savoir de bonne source que l'ordre était envoyé par le cabinet anglais aux intentions d'y enranger deux régiments anglais pour aller prendre possession d'Ancone.

TOSCANE. — Le grand-duc vient de faire annoncer à la commission qu'il a nommée pour élaborer le projet d'un nouveau code pénal, que son intention est de supprimer entièrement la peine de mort, et de remplacer par l'emprisonnement cellulaire la peine des travaux forcés dans les maisons de correction et aux bagues.

REPUBLIQUE DE SAN-MARINO. — La même mesure vient d'être adoptée par ce gouvernement républicain, et une commission a été chargée de faire un rapport sur la peine à substituer.

BAVIÈRE. — On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* : « Les chambres de Bavière sont convoquées à Munich pour le 20 septembre, mais le jour de l'ouverture de la session n'est pas encore fixé. Le même journal annonce que la fête du roi a été célébrée le 25 août dans la capitale avec une solennité et un enthousiasme comme on n'en a peut-être jamais vu de pareil depuis l'avènement du roi au trône. »

DANEMARK. — Depuis le 28 juillet dernier, il ne naît plus d'esclaves dans les Antilles danoises. Tous les enfants issus de nègres postérieurement à cette époque y sont de plein droit libres. Dans douze ans, l'esclavage aura entièrement cessé d'exister dans les colonies danoises d'Amérique.

ANGLETERRE. — On lit dans la *Daily-News* du 24 août : « Le duc de Newcastle, le clerc et les propriétaires du voisinage de Workson (dans le Nottinghamshire) se sont formés en association pour supprimer les luttes au pugilat, moyennant primes. On sait que depuis quelque temps cette localité est le théâtre favori des luttes au pugilat. »

CHINE. — On a reçu le *Overland Hong-Kong register* du 24 mai. Voici le résumé des nouvelles qu'il apporte :

« Depuis la dernière expédition des Anglais contre les lords de La Bogue, la disposition de la population est de plus en plus hostile. Elle prétend que les Anglais méditent une nouvelle attaque, et cette nouvelle, répandue à dessein, entretient l'animosité dans les esprits. Des lettres de Canton, du 21, du 22 et du 25 mai, disent que des milliers de Chinois ont essayé de brûler quelque-unes des constructions récemment élevées devant Mingus-Hong. »

« Un détachement du 18^e a dispersé cette populace. Le bruit a couru que les Chinois se proposaient d'attaquer Hong-Kong, que la partie chinoise de la ville serait inévitablement appelée l'attention de la police pendant que l'on passerait dans une autre partie de la ville, et que l'on enlèverait les plébéniens. »

« Des mesures extraordinaires de précaution ont été adoptées, et les troupes ont été consignées. Il paraîtrait que diverses propositions ont été faites à Ki-Yag pour diriger contre les Anglais de meurtrières attaques. On dit que Yung, préfet de Sici-Hing, a supplié Ki-Yag de donner l'ordre d'exterminer les Anglais. Ki-Yag ayant refusé, Yung avait, dit-on, conçu l'idée de mettre trois cents hommes sur divers petits bateaux, et de les envoyer à Hong-Kong, où ils se seraient présentés sous prétexte de faire le commerce, et où ils auraient tâché de surprendre et massacrer les soldats anglais. En général, on semble s'attendre à une nouvelle guerre, qui sera accompagnée d'une grande effusion de sang. Ce qui peut le faire présager, c'est l'effervescence des Chinois et l'arrivée de renforts militaires anglais. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'on apprit dans quelque temps la prise de Canton et le départ d'une expédition contre Pékin. »

RIO DE LA PLATA. — Encore une question de politique extérieure qui, après des années d'hésitation, est sur le point de se trancher dans un sens diamétralement opposé aux intérêts et aux sympathies de la France. Le steamer de guerre de la marine royale britannique le *Battler*, parti de la Plata le 15 juillet, est entré, le 27 août, à Falmouth, avec des nouvelles importantes, dont voici quelle serait la substance, d'après les dépêches de lord Howden :

« Les ministres de France et d'Angleterre avaient proposé à Oribe, devant Montevideo, les conditions d'un armistice. Oribe, en les acceptant, en avait, de son côté, ajouté quelques autres. Ces conditions avaient été soumises au gouvernement de Montevideo, ce qu'il a refusées. En conséquence, M. Lord, consul de S. M. britannique à Montevideo, a été invité à notifier aux négociants anglais que, par suite du refus fait par le gouvernement montevideño de souscrire à l'armistice, lord Howden avait donné à sir Thomas Herbert des instructions pour lever le blocus sur les deux rives de la Plata. »

Il suit de là que le blocus cet unique moyen coercitif, déjà si peu énergique, employé par les puissances pour amener Rosas à composition, est abandonné, et que le gouvernement argentin est désormais libre d'accabler la république de l'Uruguay, en renforçant Oribe par terre et par mer. Le rôle des forces navales anglo-françaises se bornera désormais à regarder le plus attentivement le plus faible.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE. — Les nouvelles apportées par l'*Hibernia*, qui avait quitté Boston le 16 août, et Halifax le 18, et qui est entré à Liverpool dans la nuit du 27 au 28, sont, en général, assez incertaines, et il est impossible de savoir bien exactement si le général américain Scott est ou n'est pas entré à Mexico. Dans tous les cas, il ne pouvait guère tarder. Les nouvelles que donnent les journaux d'après diverses correspondances ne seraient donc qu'anticipées.

ACCIDENTS. — Le 27 août, neuf heures et demie du matin, le quartier du Strand à Londres a été mis en émoi par une terrible explosion : c'était la chaudière du bateau à vapeur le *Cricket* qui sautait. Ce bâtiment, qui avait à bord cent cinquante personnes, toutes assises tranquillement, allait partir pour London-bridge. L'explosion se fit entendre ; en un instant on ne voit plus que quelques personnes sur le pont, dans la partie du bateau qui n'avait pas souffert. Les autres passagers avaient été lancés en l'air ou dans l'eau ; d'autres s'étaient jetés par-dessus le bord. Aussitôt des secours ont été portés dans les sens aux malheureuses victimes de l'accident. Il est impossible de se figurer la foule qui encombrait les quais de Blackfriars, de Waterloo et de Westminster. Quinze personnes ont été transportées à l'hôpital de Charing-cross où plusieurs ont été ébréchées et amputées ; cinq décès seulement ont pu être constatés. Peu de temps après l'explosion, le bâtiment a été couvert par le flot. Des bateaux n'ont pas cessé de travailler à rechercher les corps qui pourraient se trouver dans les cabines. On pensait qu'il pourrait bien manquer encore cinquante personnes.

— On écrivait de Wesse (Prusse), le 21 août : « Un incendie s'est déclaré le 29 juillet ériar dans la forêt de Demner ; il n'y a pas cessé depuis lors d'exercer encore ses ravages aujourd'hui, c'est-à-dire depuis vingt-trois jours, et cela malgré les immenses efforts qui ont été faits pour combattre le feu. Plus de cinq cents paysans ont travaillé sans cesse pendant plusieurs jours à abattre une large zone de la forêt, et à creuser de larges et profonds bssés, afin d'arrêter les progrès de l'embrasement, mais enfin : les flammes ont passé par-dessus l'espace dégarni d'arbres, et se sont communiquées au reste du bois, qui actuellement se trouve assés en pleine conflagration. On a maintenant perdu tout espoir d'éteindre cet incendie, qui, sous le rapport de la durée, est à coup sûr sans exemple dans les annales forestières. La forêt de Demner, appartenant à l'Etat, On évalue la totalité des arbres qu'elle contenait, au moment où le feu s'y est déclaré, à sept millions de balers (23 millions 200,000 fr.). »

« Le bois de Raulhansen situé non loin de la forêt de Demner, a été aussi consumé es jours derniers par un incendie, et à l'instant même nous apprenons que le feu a pris à la forêt de pins dite des Landes de Spillau. »

NÉCROLOGIE. — M. le comte de Cambis, député de Vaulcuse, vient de mourir à l'âge de trente-sept ans. — M. le comte Alfred de Montesson, ancien officier d'ordonnance de l'empereur, a mis fin à ses jours. Il avait épousé la fille de Peyron, qui devint général dans l'Inde, était père de six enfants et âgé de cinquante-trois ans.

Courrier de Paris.

N'exigez pas de nous le tableau plus ou moins fidèle des petits événements du jour. Quand le mois d'août touche par tous ses bouts à des catastrophes, comment entrer dans cette vallée de désolation, le front souriant et la raillerie aux lèvres ? La semaine est grave, et autoriserait des récits sérieux. Nos lecteurs savent à quel point l'horrible nous répuge, et tel est le motif du silence que nous avons cru devoir garder naguère sur la tragédie de l'hôtel Praslin. Mais voilà qu'en dépit des particularités sanglantes de cet épouvantable événement, une histoire intime se fait jour, lamentable toujours et pleine de larmes, mais d'un intérêt vif, actuel, saisissant dans ses révéralions douloureuses. Au lieu du drame mystérieux et terrible, voici un exposé nu et sincère des circonstances qui ont pu l'amener ; c'est la victime elle-même qui compte ses blessures et montre ses larmes. Comment pourrions-nous aujourd'hui vous importuner de nos petites phrases sautillantes, à propos de petits faits sans intérêt, devant cette éloquentte agonie d'une noble infortunée qui, en retraçant l'histoire d'une douleur domestique, a trouvé parfois le tableau de mœurs contemporaines bien mieux que tous les chroniqueurs de profession :

« Cher Théobald, je ne te demande que ton amour ; je me laisserai conduire par toi ; tu seras mon guide ; plus de jalouse ; je ne m'arrogai jamais le droit de reproche ni de conseil. Je me repens trop, je souffre trop de mes fautes pour y retomber. Nous sommes bien jeunes, Théobald ; ne nous condonne pas à l'écoulement tous les deux. Quoi ! nous nous aimons, nous sommes purs, et nous vivrions séparés l'un de l'autre de cœur et d'esprit ! Ah ! ne laisse pas opprimer ton cœur par un peu d'amour-propre. Je te jure que je n'aspire qu'à ta tendresse et à ta confiance ; je serai la moitié aimante, mais passive de ta vie. Mon ami, la confiance est le mariage des âmes, les épanchements en sont les caresses, et l'union et le bonheur en sont les fruits... Cette union de nos cœurs sera un doux mystère de l'amour entre nous. La vie est si courte, mon bien aimé, et il y a déjà si longtemps que nous sommes séparés ! »

« Chaque jour apporte une nouvelle douleur à ma triste vie. On m'a calomnié près de toi ; sans cela, quelque

amère que fût ta haine pour mes emportements de jalousie, aurais-tu pris sur toi de m'arracher mes enfants? Quel que fût ton abandon, je t'aimais assez pour croire à un retour et même à ta tendresse, à ta fidélité. Mais maintenant que tu m'as arraché tous mes enfants pour les donner à une évaporée que tu connaissais à peine, maintenant que tu lui as donné tous mes devoirs à remplir, toutes mes joies et toute mon autorité; qui a le droit de disposer de mes biens les plus chers, mes enfants, qui est la compagne de mon mari, qui a conquis le droit d'entrer à toute heure, en toutes circonstances, dans cet appartement où moi, ta femme, je n'ai plus le droit d'entrer, lors même que tu es malade?... Oh! sous un masque de légèreté et d'inconscience il y a bien de l'intrigue et du manque de pudeur dans cette personne, qui m'a pas de sentiments religieux, et des eux la vertu des femmes n'est qu'un sahle mouvant. Cette personne, contentant au fait une bonne gouvernante pour l'instruction des enfants, mais en avoir fait leur mère! vivante encore, me condamner à me voir remplacée! Que Dieu te pardonne; comme chrétienne, je te pardonne; mais tu me fais trop souffrir; tu as brisé nos derniers liens. Tu n'as que de la haine et du mépris pour moi. N'étais-ce donc pas assez de m'avoir abandonnée, de t'être créé un intérieur, des joies, des intérêts que j'ignorais? fallait-il donc encore m'arracher mes enfants et me remplacer à mes propres yeux?... Quelle vie, hélas! quel avenir! Femme et mère, je dois vivre et mourir seule. Dieu seul peut amener un changement à notre existence par une espèce de miracle; la volonté ne suffit plus. Ta fierté ne se plierait jamais à revenir sur ce que tu as fait et à me donner une part dans ta vie; tu n'oserais plus retirer à mademoiselle D. l'autorité absolue que tu lui as donnée sur les enfants et dans la maison, et sans cela je sens vaines toutes les promesses que je ferais d'être heureuse et contente. Non, j'en suis certaine, tu ne te fais pas une juste idée de mes chagrins et de leur amertume; la haine la plus féroce ne les indignerait pas. Tu n'en veux, je le conçois, de te parler avec cet emportement de ceux qui n'ont fait tant de mal; je ne le reproche souvent, mais ce sont des cris qui ta douleur arrache à mon cœur. Va, si ma vie n'était pas bouleversée par le succès de leurs menées, je n'aurais même pas la pensée de leur en vouloir ni d'y songer. Un jour viendra où nous serons toujours séparés en cette vie, et nos dernières années se seront donc passées dans l'isolement et la rancune. Oh! qu'après moi du moins tu ne maudisses pas ma mémoire, Théobald; je t'ai toujours aimé, je n'ai jamais aimé que toi, je t'aime encore; je souffre, mais je t'aime encore! J'ai voulu être ta compagne, ton amie de tous les instants, partager toutes tes occupations, tes intérêts et tes douleurs, et m'occuper ensemble de nos chers enfants, voilà comment je comprenais le mariage, l'amour, l'amitié. Hélas! se peut-il donc que tu m'aimerais mieux préférant cette vie sans devoirs que tu m'as faite, et si je préférerais le monde à mon mari et à mes enfants...

« Mademoiselle D. règne sans partage; on n'a jamais vu de position de gouvernante plus scandaleuse. C'est un grand malheur, un grand mal même, car toutes ces habitudes si intimes et si familières montrent que c'est une personne qui se croit le droit de se mettre au-dessus de toutes les bienséances. Chez elle, tout cela est vanité, goût de domination et de plaisir; songe qu'une intimité fraternelle, je le crois, est d'une haute inconvenance à vos âges. Quel exemple à donner à des jeunes personnes que de leur montrer qu'on est dit tout simple, à vingt-huit ans, d'aller et de venir à toute heure, on tout costume, dans la chambre d'un homme qui en a trente-sept, de le recevoir chez soi en robe de chambre, de se ménager des tête-à-têtes pendant des soirées entières, de se commander des amusements, de demander des voyages, parties de plaisir, etc. Elle a rompu avec ses amies afin de se donner un relief plus grand et d'accaparer davantage la société; elle trouve toujours moyen de se débarrasser des enfants. N'a-t-elle pas en le front de me dire : « Je regrette, madame, qu'il ne me soit pas possible de servir de médiateur entre vous et M. de Prasin; mais, dans votre intérêt, je vous engage à faire attention à votre manière d'être avec moi. Je conçois qu'il vous soit pénible d'être séparée de vos enfants; mais, d'après la résolution de M. le duc à cet égard, je sens qu'il faut qu'il ait des raisons graves pour avoir pris un semblable parti. » Est-il possible que ta femme, qui a toujours été pure, qui n'a jamais aimé que tes enfants et toi surtout, soit contrainte à s'entendre ainsi insultée par une gouvernante que tu connais à peine! Il faudrait donc que je parusse approuver ce qui est blâmable pour obtenir qu'elle te permette d'être mieux pour moi; c'est bien alors que je serais méprisable d'acheter un plaisir, du bonheur même, par une lâcheté. Je ne te dis pas, comme tu parais toujours l'entendre, que mademoiselle D. soit ta maîtresse dans toute la force de l'expression. Cette supposition te révèle, tu le vois pas qu'aux yeux de tous, ses relations familières avec toi, son empire absolu dans la maison et mon isolement, sont établis comme si elle l'était ouvertement. Ne sens-tu donc pas ma douleur de voir mes enfants arrachés de leur mère pour être livrés complètement à une personne qui ne comprend pas la bonne conduite et la vertu ont des formes extérieures qui ne doivent jamais ressembler à celles du vice? Comment ne pas me désoler de les voir aux mains d'une personne qui m'avoue son mépris par ce que j'ai dit plus haut, et qui établit son empire en me laissant hier et repousser par mon mari?

« Aujourd'hui, me sentant révoltée de te trouver sortant d'un tête-à-tête, encore avec mademoiselle D., j'ai cru faire un coup de maître en m'enfuyant sans rien dire, pensant éviter ainsi toute espèce de scène, et marquer doucement mon improbation. Bon Dieu! que j'étais loin de soupçonner la fureur où l'as mis ma malencontreuse douleur! Certes, aucune violence ne t'aurait pu pousser plus loin que de me poursuivre dans les escaliers et des injures et des gestes insultants, et de venir ensuite briser chez moi mon vase de Saxe, et m'enlever deux cadeaux auxquels je te-

mais tant; tu me les avais donnés lorsque je croyais que tu m'aimais, mon petit plateau rose et mes petits vases d'émail; pourvu que tu ne les aies pas donnés à elle!

« L'autre jour, pour me punir de mon obstination à entrer chez toi, où elle entre tant qu'elle veut, tu es venu briser toutes mes ombrelles; aujourd'hui, parce que je te fais sans mot dire pour éviter une scène, tu brises mes objets les plus précieux, tu me voles les souvenirs d'un amour qui a été tout mon bonheur. Tu m'as déjà fait brûler les lettres, seuls restes de cette tendresse; tu m'as arraché mes enfants, tu m'as condamnée à toutes les douleurs pour la vie présente sans me laisser d'espoir pour un meilleur avenir, et tu m'enlèves mon passé! Oh! mon Dieu, je t'aimais trop! vous avez voulu me punir; vous avez frappé juste; je pouvais tout perdre avec courage, avec résignation, avec joie tant que son affection me restait! Dans l'incertitude de ma douleur, je sens la preuve de votre amour par la grandeur de l'épreuve: frappez, frappez, mon Dieu, et donnez-moi la force de supporter ce en ce monde tout ce qu'il vous plaira, comme il vous plaira.... Est-il donc vrai, ô mon Dieu, qu'il ne m'aima point du tout?... Quelqu'un il me prend des doutes : je me figure que cela est un plan arrêté dans l'intention de me corriger; mais en réfléchissant, il faut bien se rappeler que cela dure depuis cinq ans, qu'il m'a été des droits de femme et de mère.... J'ai de très-grands défauts; je souffre trop pour ne pas le savoir; mais je suis convaincu qu'il me suppose des vices que je n'ai pas. Ce matin, en causant, madame de Dolmeu, avant cette scène affreuse, a imaginé de me dire : « Votre mari a un tendre dévouement pour vous, n'est-ce pas ? » J'ai luvoyé et n'ai pu prendre sur moi de dire une chose que je ne pense plus, je le vois bien, puisque je n'ose plus m'en glorifier.

« Théobald, Théobald! il ne t'aurait-il pas, pour me punir de ma jalousie, de mener cette vie qui me déchire le cœur, qui a toutes les apparences de l'indifférence? Fallait-il encore m'enlever la tendresse et la confiance de mes enfants? Tu cédes, sans le savoir, à une influence qui t'envoie de tous côtés. Je meurs de chagrin; j'ai passé depuis cinq années presque toutes mes nuits à pleurer dans des convulsions de désespoir, et bien souvent je mettais l'oreiller sur ma bouche pour étouffer mes cris.... Hélas! mon caractère s'agit, mes forces diminuent, mon esprit s'éteint. Songe à la douleur où t'a jeté la perte de ton père; eh bien, moi, j'ai perdu mon mari, mes enfants; je suis près d'eux, et il ne m'est point permis de en jouir. Il faudrait que je fusse bien comédienne pour me montrer aimable et gaie dans une douleur si amère. Le calme que j'obtiens n'est dû qu'à l'opium et aux efforts violents que je fais pour dissimuler mes angoisses devant le monde. Que de fois ai-je dû lui le salon pour dérober à tous les yeux les sanglots que je n'avais plus la force d'étouffer!...

« Quelle triste influence s'exerce sur lui! Comme il est changé. Lui qui était si sincère, sans cesse je le surpris faisant mille mensonges; lui qui était si pur, il passe sa vie dans les sociétés les plus mystérieuses; ses manières si dignes sont devenues de mauvais goût; son langage gracieux et qui sentait si bien la bonne compagnie, ne donne que trop l'idée des personnes avec lesquelles il passe sa vie. Ses idées sont devenues futiles; il devient cassant, ironique, dédaigneux, irritabile, émué, violent, sans regret de l'avenir. Non-seulement il ne m'a jamais témoigné un regret de tout ce qu'il m'a détruit par sa fureur, mais encore il trouve tout cela tout naturel, il en plaisante, il en ricane. Ah! tu n'es plus toi, tu n'es plus celui que j'aimais. Quoi! tu es dominé à ce point d'oublier que tu as encore des devoirs vis-à-vis de moi! tu ne songes pas que ces enfants que j'ai passés les plus belles années de ma vie à mettre au monde sans un mot de plainte (lorsque tant de femmes en veulent à leur mari pour deux ou trois grossesses), j'ai, moi aussi, des droits sur eux; qu'en me privant de ta tendresse, tu devais au moins partager la leur avec moi. Après avoir épuisé ma vie à renouveler ta race, à l'assurer les jouissances du cœur en l'entourant de famille, il faut que moi, leur pauvre mère, je sois repoussée par toi, insultée par celle à qui tu donnes le prix de mon sang, les entrailles de mon cœur! Oh! mon agonie est cruelle! Quelqu'un il me semble que j'ai tant souffert que je cesse de l'aimer. Je ne t'en veux pas, je te pardonne; je suis convaincu que ce n'est pas ta faute tout à fait, tu es faible; mais j'ai tant souffert, je me suis fiée à toi si longtemps en vain!

« Ne crois pas que je sois assez folle pour me figurer que des prières, des lettres, des scènes puissent me rendre ton affection et ta confiance... Au point où nous en sommes, je veux du moins pouvoir me dire, si la mort nous surprend : l'aura que mon cœur et ma raison étaient autres qu'il ne les croyait. J'éprouve le besoin de te faire ma promesse de faire sur ma manière d'envisager la vie. Sans estimer l'affection d'un mari pour sa femme est nulle; la confiance prouve cette estime, et le degré de la confiance est la mesure de l'affection. Le but de la vie d'une femme est d'être l'amie, la compagne, la consolation de son mari, d'élever ses enfants, de diriger l'intérieur du ménage. Ce sont là les trois missions de la femme sur la terre. Si elle ne les remplit pas, elle a manqué sa vie, elle est un être inutile et méprisable, comme l'homme qui n'a d'autre occupation que de boire, fumer, jouer ou monter à cheval. Il y a des épouses coupables qui ont bien élevé leurs enfants, car le cœur d'une mère se sanctifie et s'épure par l'amour de ses enfants. Oui, Théobald, celle qu'on ne trouve pas digne de s'occuper d'eux, c'est qu'on la regarde comme une créature corrompue. J'ai cru longtemps qu'entraîné par ton goût pour l'indépendance, poussé par de mauvais conseils, éloigné par ma jalousie (à laquelle franchement tu donnais beau jeu par ton abandon), j'ai cru longtemps que, si, pour tous ces motifs, tu ne repoussais en dehors de ta vie et de tes plaisirs, tu avais assez bien jugé mon cœur pour me revenir dans les chagrins et la souffrance. Mais lorsque je t'ai vu souffrant me bannir, moi seule, de la chambre, lorsque j'ai vu que tu

me fuyais dans la douleur, que tu m'enlevais tous mes enfants pour les donner à une inconnue légère, évaporée, intrigante, alors j'ai enfin ouvert les yeux; j'ai reconnu que dans ton cœur il n'y avait pour moi qu'aversion tempérée quelquefois par la pitié que tu ne saurais refuser à ma triste existence et à mon amour. Ah! tu m'as dit avant-hier un mot bien dur qui m'a percé le cœur; tu m'as dit que, puisque je ne partageais aucun de tes intérêts, je n'avais plus de droit à tes chagrins. Tu l'as voulu, nous ne pouvons plus être que des étrangers l'un pour l'autre. Adieu donc; sois heureux, tu peux l'être encore; tu as des enfants, moi je n'ai plus rien; ta laine m'a tout retiré; l'indifférence n'aurait pas fait tout cela....

« La mort vient à pas lents, mais elle arrive; si tu savais combien je suis brisée par la douleur! Tu ne le crois pas, j'en suis certaine; serais-tu aussi dur si tu savais combien je suis profondément malheureuse? Tu m'en veux d'être soupçonnée, de ne pas me montrer gaie et de belle humeur. Quoi! je n'ai plus de mari, plus d'enfants, je vois ma place prise près d'eux, et je pourrais plaisanter et rire! Mais j'ai une âme, et cette âme, froissée dans ses affections, souffre cruellement. Qu'est-ce que l'indépendance, le luxe, la fortune, toutes ces vaines choses? Ce qu'il me faut, c'est mon mari, mes enfants, leur présence, leur affection; et que me fait le reste? J'aimais la toilette quand je sortais avec toi, le spectacle avec toi! Le monde me plaisait aussi, j'aimais les curiosités et les belles choses quand nous vivions ensemble à la maison; mais tout cela, loin de toi, m'est indifférent et me pèse. Dans mon isolement tout m'est souffrance. Si tu savais ce que j'éprouve quand je vois des femmes avec leurs maris, quand elles me parlent de leur intérieur. Tu me dis de former dehors des amitiés; et de quel droit, moi, repoussée comme indigne, loin de mon mari et de mes enfants, irai-je demander l'amitié de personnes qui vivent au milieu d'un cercle de devoirs et d'affections naturelles? Elles me diraient : « Que venez-vous chercher quand vous avez un mari et neuf enfants? » Quand on me parle de toi et d'eux, je souffre comme l'aveugle à qui on aurait crevé les yeux et auquel on viendrait parler de la lumière et des beautés de la nature. Cher bon Théobald, ne me maudis pas quand je serai morte, car je vous aimais bien tous, mes pauvres chers, bien-aimés. Hélas! si tu avais eu plus de principes religieux, j'aurais été moins jalouse. Faudra-t-il donc que je meure pour que tu me pardonnes! »

« Il y a longtemps que je n'ai écrit, et cependant rien n'est changé depuis. Elle doit partir, dit-on, lorsque nous irons à Prasin, et en attendant, son empire s'exerce toujours plus absolu. Père et enfants, elle tient tout en charte privée; je comprends assez son jeu, si décidément elle a toute honte bue; mais lui, je ne puis m'expliquer sa conduite... Il était las de cette femme depuis longtemps, mais il en a peur; c'est pour cela qu'il ne la renvoyait pas, c'est évident. Maintenant qu'on vient à son secours, son amour-propre se révolte; c'est là son seul regret, et, en lui montrant de la douleur, il ne sent pas, il espère la calmer. Comme il était pressé hier d'aller à Prasin et de couper court tout de suite! Ah! comme on me l'a dit, je lui ai rendu un service réel, mais jamais il ne me pardonnera; il se vengera sur moi, jour par jour, heure par heure, minute par minute de lui avoir rendu de service et d'avoir eu raison quand il avait tort. L'ambie se creusera tous les jours plus profond entre nous; plus il réfléchira, plus il se sentira coupable, et plus il apprentra sa vengeance sur moi. L'avenir m'effraye, je tremble en y songeant; je me sens bien faible. Mon Dieu, venez à mon aide; donnez-moi la force de supporter ces nouvelles éprouvés comme vous le voudrez, et de manière à attirer le plus de grâces sur mes enfants et sur lui, le malheureux! Ah! il m'a fait une bien cruelle vie, mais je ne voudrais pas changer sa position avec la mienne. Comme il est changé! Toujours triste, morose, mécontent de tout le monde, en méfiance contre chacun, s'irritant de toutes choses! On voit que le remords est là. Moi, qui l'ai tant aimé, j'ai peine à le reconnaître; ce n'est plus le même homme. Il valait mieux que cela; mais lorsque, dès l'enfance, on ne vous a pas inspiré l'enthousiasme des belles et saintes choses, la vie se passe à végéter jusqu'à ce que les facultés éternelles déclinent et soient supplantées par la matière. Il souffre, il sent sa position, car tout le prouve qu'il veut l'éviter pour nos fils. Mais est-il en état d'élever des filles, qu'il ne faut approcher qu'avec une aurole de pureté et de pudeur? Les pauvres enfants! on les séquestre afin que leur ignorance des usages et des convenances ne leur fit pas apprécier les mauvais exemples qu'elles avaient sous les yeux. Il m'en veut et m'en voudra jusqu'à ma mort.... Quels peuvent être ses projets pour notre avenir?... de combien de chagrins nous articularis il m'a menacé! Il me disait que j'avais gâté toute ma vie par cet acte.... Mon Dieu, faites entrer la lumière dans son esprit, le repentir dans son âme; soutenez-le, car il est aveugle et ne sait ce qu'il fait. Quant à moi, j'en ai pris un parti qui parait dur à mes enfants, à leur père, c'est que j'ai vu là mon devoir. Ah! j'aurais voulu, en le renvoyant d'une main, à cause de mes enfants, lui tendre l'autre pour moi, et lui dire que je lui pardonne et ne lui en veux pas.»

Tels sont les fragments les plus saillants de ces admirables lettres qui ont été, sans contredit, la principale émotion de la semaine; un regret nous reste, c'est que notre cadre et l'espace laissé à notre *Chronique* de ces colonnes, ne nous permettent pas de les reproduire dans leur intégrité.

Le démantèlement de Bapaume.

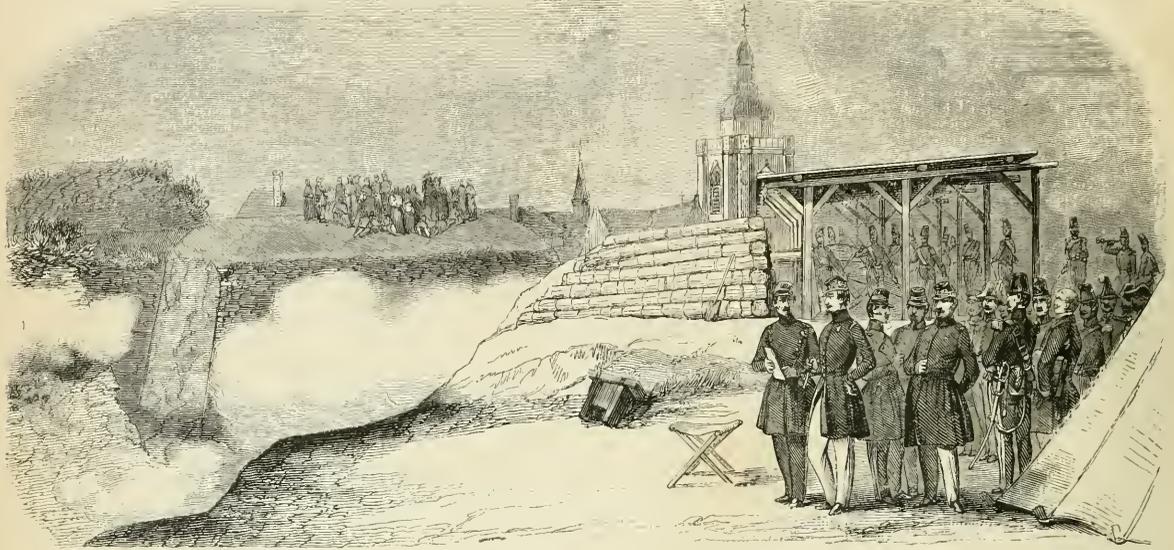
DESSINS DE M. CHARPENTIER.

Le 24 novembre 1407, le lendemain du jour où le duc d'Orléans avait péri assassiné au coin de la Vieille rue du

Temple et de la rue Barhette, tous les parents de la victime vinrent à l'église des Blancs-Manteaux visiter le corps et lui donner l'eau bénite. Le duc de Bourgogne arriva l'un des premiers, et le qualifia crime plus sévèrement que tous les autres. « Jamais, dit-il, plus méchant et plus traître meurtre n'a été commis en ce royaume. » Au convoi, il tint un des

coins du drap mortuaire et pleura beaucoup. Mais quand il fut constaté que les assassins avaient lui vers la rue Mauconseil, où était son hôtel, quand le prévôt de Paris eut déclaré qu'il se faisait fort de trouver les coupables si on lui permettait de fouiller les hôtels des princes, Jean sans Peur se troubla, et, tirant à part le duc de Berri et le roi de Si-

cile, il leur dit, tout pâle : « C'est moi ; le diable m'a tenté. » Alors, dit M. Michelet, l'orgueil tua en lui le remords. Il se souvint qu'il était puissant ; qu'il n'y avait pas de juge pour lui ; il s'endurcit ; il avoua hautement son crime. Toutefois, il crut plus prudent de ne pas rester à Paris. Etant retourné à son hôtel, il monta à cheval et partit au galop. Dès qu'on



Démantèlement de Bapaume. — Batterie de brèche battant la demi-lune n° 15.

sut qu'il fuyait, on le poursuivit. Cent-vingt chevaliers du duc d'Orléans coururent après lui, mais il n'y avait pas moyen de l'atteindre. A une heure il était déjà à Bapaume, si l'on en croit la tradition. Ce qui est positif, c'est que, dès qu'il fut arrivé dans cette ville, il ordonna qu'on sonnât l'Angelus, ou, comme on disait alors, le pardon, en mémoire du péché auquel il venait d'échapper, et peu après il fit cadeau d'une cloche à la ville, à la condition que l'Angelus y serait sonné toujours à la même heure. Cet Angelus s'appela longtemps l'Angelus du duc de Bourgogne.

Ce n'était pas la première fois que cette ville servait de refuge à un assassin. Elle était très-ancienne, car Charles le Chauve l'avait donnée en dot à sa fille Judith, femme de Bauduin bras de fer (862). Deux siècles plus tard, un bandit des environs, nommé Béranger, s'empara du château, après avoir égorgé le seigneur qui l'occupait, et parvint à s'y défendre jusqu'à sa mort contre les parents, les amis et les vassaux de sa victime.

En 1180, Roger, évêque de Laon, célébra à Bapaume, dans l'église de Saint-Nicolas, le mariage d'Isabelle de Hainaut avec Philippe-Auguste. En 1214, Philippe-Auguste y envoya les prisonniers qu'il avait faits à la bataille de Bouvines. Cependant, bien qu'elle eût déjà acquis une certaine importance, c'était encore une ville ouverte, défendue seulement par une forteresse. Ce ne fut qu'en 1553 qu'Éudes, duc de Bourgogne, auquel appartenait le comté d'Artois dont elle faisait partie, Pentoura d'un mur d'enceinte. Ces murailles, augmentées successivement, étaient déjà assez fortes en 1559 pour permettre à Enguerrand de Hesdin et à Oudard de Ronté de s'y enfermer avec leurs hommes d'armes et de repousser les attaques des Anglais qui avaient envahi l'Artois. Les Bourguignons eussent probablement résisté avec le même succès aux Armagnacs si le siège eût eu lieu pendant l'hiver ; mais l'emplacement de Bapaume a été on ne peut plus malheureusement choisi. Il n'y coule pas le plus petit filet d'eau. Le ruisseau le plus rapproché,

le Miramont, en est éloigné de 12 kilomètres. Cette année-là (1414) l'été fut très-chaud. Bien que les assiégés eussent percé plus de cinquante puits, ils manquèrent d'eau. Ils se virent forcés de se rendre.

Le traité d'Arras, conclu la même année, avait rendu Bapaume au duc de Bourgogne. Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI s'en empara et y fit mettre le feu (1477).

cautions n'avaient point empêché le duc de Guise de s'en emparer en 1521. Mais en 1529 le traité de Cambrai la rendit à Charles-Quint. Assiégée en vain par le comte duc de Montmorency, elle fut prise en 1641 par le maréchal de La Millaire après neuf jours de siège. La garnison espagnole ne capitula qu'à la dernière extrémité. Le traité des Pyrénées la céda définitivement à la France en 1659, et à dater de cette époque elle n'eût plus d'histoire particulière.

Les fortifications de Bapaume avaient été consolidées et augmentées par le chevalier de la Ville et par Vauban. Mais depuis longtemps déjà on cessait de les entretenir, car elles étaient condamnées comme insuffisantes, lorsqu'un décret impérial du 17 novembre 1804 ôta à cette ville son titre de place de guerre. Les anciennes murailles qui tombaient en ruine de tous côtés ne servaient donc plus qu'à assurer la perception des droits d'octroi. Aussi, cette année, le gouvernement s'est-il décidé à hâter l'œuvre du temps en faisant faire aux armes du génie et de l'artillerie, sous la direction du duc de Montpensier, des expériences qui pouvaient avoir d'importants résultats pratiques.

Cette résolution prise, une commission lui nommée pour suivre et étudier les opérations du démantèlement de Bapaume. Cette commission, présidée par monseigneur le duc de Montpensier, comptait quatorze officiers de tous grades, pris par moitié dans les armes du génie et de l'artillerie. ARTILLERIE : MM. Piobert, colonel ; Maurin, lieutenant-colonel ; Ferrin, commandant ; Didion, commandant ; Joli Frigola, capitaine ; Baultier, lieutenant. GÉNIE : Le commandant Leblanc, rapporteur ; MM. de Cussière, colonel ; de Chabaud-Latour, colonel ; Revel, commandant ; Troetscher, commandant ; Mazuel, capitaine ; Geai, lieutenant. On réunit en outre à Bapaume un petit corps de troupes ainsi composé :

5 officiers, 269 sous-officiers et soldats, et 95 chevaux du 10^e régiment d'artillerie ;

7 officiers, 273 sous-officiers et soldats du 5^e régiment du génie ;



Démantèlement de Bapaume. — Sapeurs mineurs chargeant un fourneau de mine.

Elle ne tarda pas à se relever de ses ruines, et Charles-Quint, qui la fortifia, afin de l'opposer à Péronne, y établit deux compagnies militaires, — des archers et des arbalétriers, — auxquelles il accorda de magnifiques privilèges (1). Ces pré-

(1) Voir l'histoire des Villes de France, par M. Aristide Guilbert, t. 1^{er}.

15 officiers et 294 sous-officiers et soldats du 73^e régiment d'infanterie de ligne ;
 1 officier, 25 sous-officiers et soldats du 7^e régiment de lanciers.

Dès que la nouvelle du démantèlement prochain de Ba-

paume avait été certaine, quatre officiers belges, trois officiers anglais de différents grades, un colonel espagnol et un chef de bataillon prussien, s'étaient empressés de solliciter l'honneur de suivre les opérations, et leur demande avait été accueillie. Mais pendant les opérations leur nombre s'est

accru de plus de moitié. On a remarqué parmi ces officiers étrangers qui n'étaient pas attendus, mais qui n'en ont pas été moins bien reçus, un général d'artillerie russe, le comte de Meden.

Les opérations, qui ont parfaitement réussi, ont duré près



Démantèlement de Bapaume. — Brèche d'artillerie.

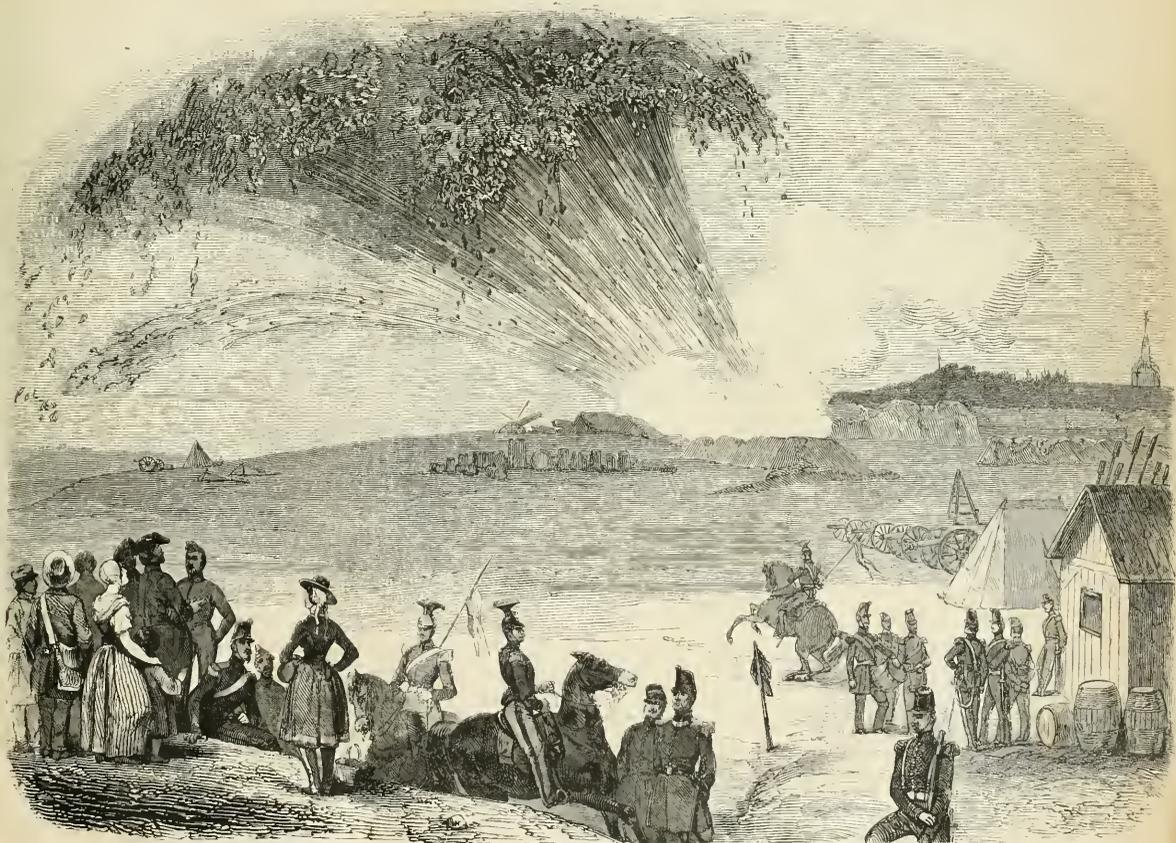


Démantèlement de Bapaume. — Brèche de mine à deux fourneaux entre les bastions 2 et 3.

de trois semaines. Il ne nous appartient pas d'empiéter ici sur les droits de la commission. D'ailleurs, les détails dans lesquels nous pourrions entrer ne pourraient intéresser que les hommes spéciaux, qui les trouveraient toujours incom-

plets. Nous nous bornerons donc à donner quelques explications brèves sur les cinq dessins qu'un de nos peintres de batailles les plus habiles et les plus renommés, M. Charpentier, a faits à Bapaume tout exprès pour *l'Illustration*.

Le premier représente une batterie de brèche battant la demi-lune n^o 15. Cette batterie, composée de pièces de seize, était établie à trente-deux mètres de la demi-lune. Cent trente-deux boulets ont suffi, le premier jour, pour ouvrir une



Démantèlement de Bapaume. — Débris d'une brèche pratiquée par la mine dans le bastion n^o 6.

brèche de vingt mètres, et le lendemain quatre-vingt-douze boulets l'ont rendue praticable. Ces brèches se font de la manière suivante. Après avoir choisi la partie d'une muraille que l'on veut jeter bas, on la canonne incessamment sur la même

ligne droite, jusqu'à ce que les boulets y aient fait une large coupure horizontale, de vingt mètres par exemple, sans solution de continuité ; puis, changeant de point de mire, on remonte verticalement des deux extrémités de la ligne hori-

zonale au haut de la muraille, et les terres privées de support entraînent dans leur chute les constructions qui les recouvraient et les empêchent de tomber.

Dans notre second dessin on voit des mineurs-sapeurs

chargeant un fourneau de mine. Cette opération, peu connue des personnes étrangères au métier, nécessite une explication. Un mineur commence par faire, à l'aide de pioches et de marteaux, un trou dans la muraille, appelé rameau, de quatre-vingt centimètres carrés environ, c'est-à-dire assez grand pour contenir un homme accroupi. Ce premier rameau achevé, on en fait deux autres à droite et à gauche, et en retour d'équerre. Cette opération préliminaire terminée, on établit à une certaine distance de ces rameaux deux fourneaux de mines, c'est-à-dire deux cavités capables de contenir la quantité de poudre jugée nécessaire pour faire sauter l'ouvrage miné. La poudre mise en place, on remplit entièrement les rameaux de terre bien foulée, de manière qu'un petit angle, sorte de tuyau lait de quatre petites planches, et servant à protéger la mèche ou sautoir, communique seul avec le fourneau de mine. On met le feu à cette mèche au moyen d'un artifice; la mine, échauffée, pousse dans le fossé, lance en l'air et retoule à droite et à gauche la muraille qui s'entr'ouvre violemment, se brise et s'écroule avec un horrible fracas au milieu d'un nuage épais de poussières et de fumée.

Notre troisième dessin représente deux brèches: l'une faite par l'artillerie, l'autre, par la mine. La première, la brèche d'artillerie, est une brèche oblique. Tandis que la batterie n° 9 (pièces de seize) tirait sur la courtine qui réunissait les bastions 6 et 7, à la distance de 139 mètres et sous un angle d'incidence de vingt-cinq degrés, — trois cents coups de canon ont suffi pour renverser l'escarpe dans le fossé, — la batterie n° 4 (pièces de seize), placée à 55 mètres de distance, ouvrait, dans la face gauche du bastion 6, une brèche praticable après quatre cent huit coups, et la batterie n° 2 (pièces de seize), éloignée seulement de 48 mètres, ouvrait dans la même face de ce bastion une autre brèche praticable, à quelques mètres du saillant de cette brèche praticable, cent quatre-vingt-douze coups. La seconde brèche, la brèche de mine, de vingt mètres environ, a été pratiquée par deux fourneaux établis suivant le dispositif de Vauban, au milieu de la courtine qui joignait les bastions 2 et 3, et chargés chacun de 228 kilogrammes de poudre.

Notre quatrième et dernier dessin devait présenter l'assaut; mais l'assaut et les fêtes préparées pour le célébrer n'ont pas eu lieu. Les intéressantes et utiles opérations du démantèlement de Bapaume étaient presque entièrement terminées sans qu'on eût eu à déplorer aucun accident, grâce à toutes les mesures de prudence qui avaient été prises, lorsqu'un malheureux événement est venu forcer le duc de Montpensier à contremander l'assaut, le banquet et le bal. Près d'une mine, qu'on devait faire partir dans le faubourg d'Arras, se trouvait une maison isolée. Ordre avait été donné à ses habitants de se retirer dans un lieu moins exposé. Ils n'en tirent aucun compte, et une petite fille, s'étant mise à la fenêtre au moment même de l'explosion, fut tuée roide par une pierre qui l'atteignit à la tête. Soit que la force de projection de la mine n'eût pas été bien calculée, soit que le public, emporté par sa curiosité, eût dépassé les limites qu'il lui était interdit de franchir, un paysan et sept ou huit soldats furent plus ou moins grièvement blessés par d'autres débris. Après deux jours de souffrances, le paysan a expiré, dit-on, à l'hôpital de Bapaume.

A défaut de l'assaut, M. Charpentier nous a donc rapporté de Bapaume la vue d'une brèche pratiquée dans le bastion n° 6 par un fourneau rempli de 1,200 kilogrammes de poudre établis sous la brèche de la batterie 5. L'explosion de cette mine fut si forte, qu'elle lança d'énormes morceaux de maçonnerie jusque sur les glacis, et que l'une des pièces de la batterie, qui étaient toutes couvertes de terre, vint tomber dans le fossé en arrière des plates-formes, où les curieux, assemblés autour de la batterie, l'aperçurent à grand étonnement, la bouche en l'air, quand la fumée se dissipa.

On nous assure que, l'année prochaine, l'assaut, place de guerre de troisième classe, patrie de l'abbé Prévost, aura à son tour la satisfaction de se voir dévêtue de ses fortifications, désormais inutiles, par des expériences semblables à celles dont M. Charpentier nous a mis à même de montrer à nos abonnés les plus curieux effets, et dont le rapport de la commission ne tardera pas, nous l'espérons, à nous faire connaître les importants résultats.

M. Charles Bazin vient d'obtenir une médaille d'or de deuxième classe, à la suite de la dernière exposition de peinture.

Correspondance.

Paris, le 30 août 1871.

Monsieur le rédacteur,

Habitant d'Alger, et votre lecteur assidu pendant mon séjour à Paris, comme en Afrique, permettez-moi de vous soumettre les impressions que m'a causées, dans votre numéro du 21 courant, la narration d'un voyage d'Alger à Bidah.

Avec quel plaisir, en compagnie de votre touriste, j'ai vu Bouffarick sortant maintenant si frais et si salubre des surs-mars autrefois si fangeux; Bessi-Mered et sa colonne, qui nous rappelle de si glorieux souvenirs; Bidah, son bois sacré, ses délicieuses orangeries; cette magnifique gorge de l'Atlas avec son joli ruisseau et sa curieuse tribu de Sidi-Kébir, qui semble joner à cache-cache à travers ses sentiers mystérieux et fourrés, et cette jolie forêt de lauriers-roses qui me rappelle encore un jour cette nichée d'enfants endormis sous les branches de ce charmant arbuste, lentilles et fleurs tout à la fois.

Aussi, à ces souvenirs, me suis-je pris à regretter, pour votre voyageur, qu'il n'ait pas poussé son excursion jusqu'aux sources mêmes de l'Oued-el-Kébir, en compagnie de quelque marabout du lieu; car il lui eût entendu, sans

doute, raconter, dans son langage pittoresque, comme quoi, il y a longtemps, bien longtemps, le grand marabout Sidi-Kébir marabout grand!!! (il faut entendre en effet avec quel orgueil et quelle inflexion de voix les Arabes prononcent ce mot grand!!! qui semble les hausser d'une coudée); comme quoi donc ce fameux marabout Sidi-Kébir, voulant donner de l'eau à sa tribu qui n'en avait pas, frappa trois fois le rocher de son bâton, et en fit jaillir ces sources magiques qui, depuis lors, arrosent toute la vallée et les jardins de Bidah.

Nou, je n'oublierai de ma vie cette tradition toute biblique, recueillie dans ce lieu sauvage, et le lendemain même de la soumission de ces farouches Beni Sala, qui, la veille encore, échangeaient des coups de fusils avec nos zouaves du fort Mimich. L'Arabe, comme vous voyez, ne manque pas de poésie et se laisse facilement inspirer par les beautés de la nature. Aussi l'étais-il celui qui, chantant Bidah, l'appelait Bidah la rose, Bidah la coquette.

Mais pourquoi faut-il, monsieur le rédacteur, que le voyageur, en nous peignant si bien le site de cette jolie ville, et ses belles eaux, et ses frais ombrages, qui en feront un jour le Versailles d'Alger, n'ait trouvé que critiques pour les écarts de ses pauvres habitants en fait de constructions? Hélas! que n'a-t-il vu Bidah en 1840, alors ville de boue et de fumier, telle en un mot que l'avait laissée le tremblement de terre de 1825; alors que, il m'en souvient, j'ai vu payer cinq francs un demi-pain de munition, et que nous n'avions que la terre pour reposer notre tête, et encore sous quels abris! Avec quelles chaudes couleurs, au contraire, en comparant le passé au présent, il eût peint cette métamorphose vraiment magique d'un pareil cloaque en une ville dont tant de localités seraient fières en France! Que n'a-t-il été témoin des efforts de courage et de persévérance, qu'il a fallu à ses premiers habitants pour lutter contre la maladie, le fer des Arabes, et les difficultés des lieux! comme il eût alors admiré cette conquête si subite de l'industrie sur le chaos, et trouvé l'éloge au lieu du blâme pour ces dignes enfants de la mère-patrie!

Etait-ce d'ailleurs sans motif et sans raison qu'ils s'étaient abandonnés à cet état, suivant lui, si peu réglé? N'étaient-ce pas ces capitalistes de France et de l'étranger (eux que l'on dit pourtant si intelligents), qui, séduits par cette magnifique position, les avaient encouragés de leurs deniers, en leur faisant voir Bidah comme la clef, le boulevard et l'entrepôt futurs de la plaine et de la montagne? Et ces villages commencent et projetés n'allaient-ils pas peupler et féconder le pays?

Est-ce leur faute si l'on s'est arrêté dans cette voie? N'ont-ils pas d'ailleurs été entraînés par l'administration elle-même, à la vue de ses travaux immenses de constructions qui justifiaient suffisamment ses intentions hautement manifestées de faire de Bidah un vaste établissement militaire de premier ordre? Tout cela n'est pas réalisé; est-ce encore leur faute? Pourquoi donc si peu ménager ces pauvres habitants qui appellent plutôt sur eux l'encouragement et l'intérêt de la France entière? Qu'elle veuille en effet une bonne fois poursuivre vigoureusement son œuvre commencée, au lieu de s'arrêter comme elle le fait, et les événements justifieront bientôt l'importance attachée à la position de Bidah.

Et ce chemin de fer tant désiré par les habitants de cette ville comme par ceux d'Alger, pourquoi donc le condamner ainsi d'un trait de plume? S'en-on rendu compte de sa dépense, comme des produits qu'il peut donner? A-t-on calculé le va-et-vient des voyageurs, des marchandises et des transports de l'armée, dont une récente ordonnance sur le transfert des divisions militaires du littoral dans l'intérieur doit encore augmenter l'importance? Sans doute si l'on en compare les frais avec ceux des chemins de fer de France, l'erreur peut être excusable. Qu'on raye donc ici dans sa pensée toutes ces grandes splendeurs, dont nous n'avons que faire, ce luxe d'état-major, ces terrains dont l'acquisition est si ruineuse, et tous ces travaux d'art qui font de la plupart des chemins de fer autant d'entreprises de géants, et qui peuvent effrayer pour eux, mais non pour le nôtre. Qu'on descende maintenant avec moi dans la plaine de la Mitidjah, et qu'on y cherche où sont ces travaux d'art à faire, ces terrains si chers à acheter, si ce n'est qu'une plaine sans obstacle, et la plus admirablement disposée pour une entreprise de cette nature.

Oui, si l'on veut réfléchir aux capitaux que son exécution jetterait dans le pays, et à l'influence sur le développement de la colonisation et de l'industrie, il est impossible qu'une œuvre si pleine d'avenir ne paraisse pas mériter les sympathies de tous les amis de l'Algérie comme le concours de l'Etat, qui doit vouloir qu'elle devienne promptement forte et prospère.

Monsieur nous donc, pour cette colonie qui nous touche, les dignes étudés de nos rivaux, qui savent si bien employer leurs trésors et le sang de leurs enfants pour des possessions situées aux extrémités du globe, Et, fières de notre belle conquête, voyons enfin la France à cheval sur la Méditerranée, un pied sur l'Europe, un pied sur l'Afrique, embrassant ainsi tous les événements d'un coup d'œil, et convenons qu'aucun sacrifice ne doit lui coûter pour répondre dignement aux desseins de la Providence, qui semble l'avoir appelée dans cette admirable position, à présider aux destinées du monde.

Peut-être ai-je dépassé mon but, monsieur le rédacteur; mais, veuillez me pardonner en faveur du sujet et du motif qui m'a guidé, celui de combattre une erreur d'autant plus grave, selon moi, qu'elle s'adressait, par vos lecteurs, à l'éclaire de la société. Que votre voyageur aussi me pardonne mon désaccord avec lui; car je n'accuse pas plus ici sa sincérité qu'il ne le dottera de la mienne. Et maintenant, qu'il m'en croie, abandonnons la question au temps grand maître et aux circonstances, qui ont déjà tant fait pour l'Algérie.

J'ai l'honneur, etc.,

L. FLECHER.

La Casdami.

I.

Je ne voudrais pas commencer mon récit par dire du mal d'un des personnages qui vont y jouer les principaux rôles. Or, je crains de lui ravir d'avance la sympathie de plus d'un cœur sensible, si j'avoue, tout d'abord, qu'André Lambert était *gabulou*, c'est-à-dire donateur. *Gabulou*, dix-sept degrés plus bas qu'un chien, disent les belles filles bretonnes. Mais enfin il y a gabelou et gabelou, comme il y a sabots et sabots, et celui-ci pouvait revendiquer des droits particuliers aux égards de mes lecteurs.

D'abord, c'était un joli garçon. Je ne garantis pas qu'une petite comtesse romanesque l'eût trouvé tel, car il avait le teint fleuri, l'oreille pourpre, des épaules d'Hercule et des mollets de vieux danseur. Mais sa physionomie était heureuse; de beaux cheveux bruns, trop abondants pour être toujours en bon ordre, s'ébouriffaient sur son large front et descendaient fort bas sur son cou fièrement modelé. Avec cela, des dents de jeune loup, — c'est-à-dire parfaitement blanches, — et de petites moustaches dont les crocs effilés ajoutaient je ne sais quoi de railleur à une expression de figure naturellement honnête et douce. Voilà de quoi reconnaître le donateur en question à quelques personnes d'un naturalisme savant, et qui jugent volontiers du dedans par le dehors.

En demeurant, André Lambert était une espèce de bel esprit. Tout comme un autre, étudiant en droit, il avait jeté son petit article dans la boîte de maître journal, et présenté son petit vandeville à tous les théâtres du boulevard. Il ne lui manquait donc, pour se dire littérateur, que d'avoir été accepté ou représenté. Peu de chose, en vérité, quand on pense à tout ce qui se lit et se joue. André Lambert eût peut-être persisté dans cette voie luneste, et ferait maintenant partie de la Société des gens de lettres, sans un sien oncle, négociant marseillais, dont il espérait l'héritage, et qui n'entendait pas railleuse sur le choix d'un état, il le voulait solide, régulier, honorable toujours, et toujours de mieux en mieux rétribué. Voilà pourquoi son neveu ne fut pas journaliste.

Et voilà pourquoi, recommandé chèrement à un député conservateur qui avait le bon esprit de voter quelquefois avec l'opposition, ce même neveu obtint un modeste emploi dans les douanes. On crut faire plaisir à son oncle en l'acheminant vers les Pyrénées orientales, et il était sur la route de Cèret, dans une vallée dont la Têt forme le *thalweg*, — pour nous servir d'une expression que les historiens modernes ont pris à l'air de populariser, — lorsqu'une rencontre passablement bizarre vint égarer son voyage.

C'était le soir, et la diligence, — qu'on eût appelée cocou dans un pays plus civilisé, — grimpa péniblement une montée assez rude. Selon l'usage, le conducteur avait offert aux voyageurs l'occasion d'alléger son pesant équipage en leur vantant la beauté du pays, et l'agrément d'une promenade en plein air. André Lambert descendit volontiers, et d'un pas lesté, fumant un cigare de contrebande, il atteignit le haut de la côte. Puis, jetant un regard en arrière, et voyant la voiture qui se traînait encore au premier détour de la sinieuse montée, avec les allures d'un escargot fatigué, il prit son parti de gagner pays devant elle, dit-elle ne jamais le rattraper.

Un taillis épais bordait à droite et à gauche la route inégale, et l'œil parisien de notre jeune homme chercha d'abord des chapeaux de feutre gris, des yeux flamboyants, des moustaches noires, des escopettes braquées; tous les accès aires du mélodrame étaient parcourus. Mais peut-être se familiarisa singulièrement avec ce réceptacle de baudits fantaisies, et en vint, après s'être entièrement moqué de ses terreur jusqu'à s'aventurer dans les petits sentiers pratiqués, par les piétons amoureux d'ombre, parallèlement à la route royale. Le vent de la nuit venait justement de se lever, et soulevait la poudre du chemin; mais dans ce fourré ténébreux où l'amandier, le myrte, le mûrier, croissaient pêle-mêle, la brise balsamique n'apportait qu'un parfum pénétrant et frais, l'odeur du thym, de la lavande, des blés verts, des citronniers en fleur, des buissons d'aubépine. Ranimé par le grand air, les douces émanations de la terre, et la pensée qu'il allait arriver, le lendemain matin, au terme de son ennuyeux voyage, André se mit à siffler, en marchant, un quadrille qui lui rappelait les bals charmants du Ranclagh et de l'allée des Veuves.

Il en était là de ses impressions de route, et marchait, le canne basse, dans une sécurité parfaite, lorsque, arrivât à un endroit où le sentier tournait brusquement, il se trouva face à face avec un être vivant, de haute taille, qui lui posa brusquement la main sur l'épaule, et lui demanda d'un voix grave :

« Où donc allez-vous, Joracemalli (1)? »

Le premier mouvement du jeune voyageur fut digne d'Hippolyte, fils de Thésée. Il n'arrêta pas ses courriers, et pour cause, mais il recula vivement d'un pas, et, faisant ostensiblement circuler sa canne autour de sa tête, il se mit en position, le pied gauche en arrière, le bras levé, dans une attitude que Michel Pisseux lui-même aurait déclaré irréprochable.

« Monsieur, ou plutôt son interlocuteur, — dont l'obscurité ne lui avait pas encore permis de discerner les traits, — ne parut pas s'alarmer beaucoup de ces dispositions hostiles; et avant que Lambert n'eût eu le temps de rédiger une réponse convenable à l'insidieuse question qui venait de lui être adressée :

« Caraballa! quel brave soldat! » reprit le vieux moine, et ces mots furent suivis d'un éclat de rire étouffé qui attestait les dispositions les plus pacifiques.

Un peu honteux d'avoir trop fait montre de son courage, le beau donateur, sans désarmer tout à fait, prit une allure moins belliqueuse, et tâcha de savoir à quel âge se trou-

(1) Cela signifie donateur dans l'argot des bouillottes.

d'homme il avait affaire. Ses yeux, un moment éblouis par la surprise, se servirent mieux d'eux qu'il eût repris son sang-froid, et ne fut ni peu étonné, ni très-têlé lorsqu'il s'assura que le brigand en question était une femme; qui pis est, une jeune femme.

Elle n'avait pas reculé d'une semelle devant sa menace incongrue, et se tenait debout, à la même place, ses bras nus croisés sur la simple toile qui recouvrait son buste aux reliefs vigoureux.

Car, il faut le dire, son costume était des plus succédés. Une chemise, un jupon de cotonnade bleue, une résille rouge sur la tête, le voilà dans toute sa simplicité. Maintenant, la jeune fille ou femme pouvait alléguer, comme Pauline Borghèse, qu'il faisait très-chaud ce soir-là.

Quelques secondes de réflexion, après la découverte qu'il venait de faire,changèrent brusquement les idées de Lambert. Au lieu d'un vol à main armée, il entrevit les agaceries d'une hamadryade rossillonnaise; au lieu d'un combat, une idylle, et il se reprochait son début, en effet peu digne de Tircis ou de Tityre; mais, après tout, il se consola quand il vit que Galathée n'avait ni bras ni souliers.

« Tu devrais prendre garde à toi, ma petite, lui dit-il avec toute l'assurance d'un habitué des bals Mabille. On n'arrête pas les gens de cette façon. J'aurais pu t'envoyer un mauvais coup par la tête, ma belle enfant; et ni toi ni moi n'en eussions été bien aises.

— *Disparate, hombre...* ne faut-il pas se déranter pour un habit vert? » répliqua dédaigneusement la bergère, très-peu intimidée. Puis elle ajouta, sur un ton singulier et avec des gestes qui semblaient appris par cœur :

« Toi qui pa-ses pour passer, tu ne sais pas seulement si ces arbres sont charmés ou non. J'aurais pu leur dire de l'arrêrer, *Jaracanal*. J'aurais pu faire tomber sur toi le plus lourd d'eux eux. Ils m'aiment, ils m'obéissent, ils me parlent. Crois-le, ou ne le crois pas, peu importe. L'un d'eux, celui-ci, m'a dit ce matin que tu viendrais... Tu arrives, c'est bien... Pourquoi? Je sais-tu? pour frapper ou être frappé? pour tuer ou pour mourir?... Vilain métier que le tien, *min shabo* (1). Et *Kralis*, Louis Philippe, celui que tu appelles son roi, le donne beaucoup d'argent, *muchos pesos*, pour faire la guerre aux *contrabandistas*. Mais à quoi te servira ton argent, si quelque brave *businé* te met six pence d'acier froid dans la quatrième côte?... Hé! hé! *min chabo*, penses-tu que tu aies un peu. »

Si André Lambert s'attendait à quelque chose, ce n'était pas à cette larange incongrue et précipitée. Elle ne lui dit pourtant sur lui qu'une impression très-médiocre. — Cette femme est folle, pensa-t-il, et je perdrais mon temps à lui répondre.

« Au large, la belle! continua-t-il tout haut; nous causeons de tout cela un autre jour.

— Un autre jour... non, reprit sans se déranter l'incommodement harangueuse. Tu m'as empêché de caillier les fers dont j'avais besoin. Tu es un *caballero*, peut-être. J'aime moi gagner quelque argent. »

Ah! bon, pensa Lambert, la question s'éclaircit, et il allait exhiber sa bourse quand il songea que cette demande courrait bien cachier un piège, si la jeune mendiante n'était pas saine, et en supposant qu'elle était, dans les broussailles voisines, des acolytes cachés. A tout événement, il valait mieux laisser arriver la diligence, dont les clochettes devenaient sulfure pour tenir en respect les plus hardis malotrus. Se ravisa-t-il donc :

« Tu n'as rien d'autre à me dire, dis-moi ce que tu sais faire, et je verrai ce qu'on peut faire pour toi. »

Une métamorphose complète s'opéra tout à coup dans les manières étranges de cette nymphe des bois. Jusque-là elle avait parlé comme au hasard, et sous l'inspiration d'un mécontentement irréfléchi... Mais, en voyant si bien accueillie son insinuation sur le succès de laquelle, sans nul doute, elle n'avait guère compté :

« Caballero, commença-t-elle en fixant sur Lambert ses yeux nus singulièrement radoucis, je ne suis pas une *salteador*, une voleuse de grands chemins... »

Cet exorde fit quelque plaisir à Lambert, devenu plus attentif...

« Je ne suis pas non plus une *chablana* : je n'ai ni ânes ni mulets, ni chevaux à vendre. Et c'est pourquoi je ne mens jamais. »

Va ton train, pensa Lambert, qui avait encore dans les oreilles les discours essentiellement mythologiques dont elle venait de le régaler.

« Si je savais d'avance que vous viendriez, ce n'est pas l'arbre qui m'en avait dit... »

« Je m'en doutais, interrompit gravement le jeune homme.

— Ce n'est pas l'arbre, c'est le *Bengue*.

— Le? »

— Le *Bengue...* et *Diablo...* le Roi d'Enfer. Et la preuve, j'est qu'il m'avait ordonné de vous porter cette *meligrane* que j'ai cueillie pour vous dans un beau jardin. »

La *meligrane* était une grenade qui parut tout à coup dans la main de la jeune fille, sans que Lambert put deviner l'oh elle l'avait tirée. Comme il hésitait à l'accepter :

« Prenez, prenez, reprit-elle, et donnez-en aux belles filles dont vous voudrez être aimé... C'est un cadeau que je vous fais là, *caballero*. Ne songez pas à me payer, vous le savez, elle est injure, et le charme serait détruit. Mais, si vous le voulez, je vous dirai la belle, la bonne aventure, et vous saurez ce qui doit vous arriver demain, après-demain, tous les jours le votre vie jusqu'à celui de votre mort.

« J'aime-rais mieux autre chose, répliqua philosophiquement le sceptique Lambert.

« Eh bien! *min chabo*, voulez-vous un morceau de *bar achil...* un remède contre le mauvais édit?... Un *indiscré-*

tion de l'écho... voulez-vous la *raíz* du *buen baron*?... la racine du bon baron? »

— Qu'est-ce que peut être toute cette pharmacie? se demandait à part lui le jeune homme, de plus en plus étonné.

— Avec le *bar lachi*, mon bel habit vert, avec la pierre qui attire le fer, avec une balle ne vous frappera jamais, et la poussière aveuglera ceux qui feraient feu sur vous. Vous voyez ce morceau de corne de cerf, et ce cordon fait avec les crins d'une jument blanche... qu'il soit à votre cou, vos beaux yeux bleus verront toujours... et la *raíz*, *caballero*, la *raíz*... un garçon si bien tourné doit souvent en avoir besoin, ajouta-t-elle du même ton mystérieux.

— Et qu'a-t-elle donc de si particulier? » demanda ironiquement le Parisien, qu'alléchaient, comme de raison, ces précautions oratoires.

La jeune femme tourna la tête à droite et à gauche pour s'assurer qu'ils étaient bien seuls, et se rapprochant de Lambert, — celui-ci, par tentation, serra de plus belle la poignée de son bâton de voyage, — elle allait lui donner à voix basse l'explication requise(1), lorsque le trot des chevaux, le bruit des roues et le tintement des harnais mirent brusquement fin à la conversation.

« Ohé! le Picard, attendez-moi! » s'écria Lambert dont la marchande de philtres avait saisi le bras, et qui se dégagea par un mouvement assez brusque, car il ne pouvait s'empêcher de trouver quelques inconvénients à une familiarité si promptement établie.

Aussitôt disparurent, comme par enchantement, les regards caressants, le sourire de commande, les gestes obséquieux, l'accent amical et confidentiel; l'inconnue dressa de toute sa hauteur, comme un serpent irrité, sa longue taille nerveuse et souple.

« Ah! ah! cria-t-elle, voilà vos tours, à vous autres *gabines*! va, va dans ta *birdchoe*, et puisse-t-elle verser dans le premier fossé. Que ton bras droit se sèche, que le sel de ton baptême se change en poison dans ta bouche! Toi, un *caballero*; toi, un seigneur; toi qui mens et qui trompes, misérable habit vert, *chimburo* maudit! gare à ton *parné* (argent), gare à tes os si jamais je le retrouve! »

Tout en vociférant ainsi, la jeune furie, — que Lambert eût de bon cœur envoyée à tous les diables, — arriva, perçant les broussailles, jusque sur le talus qui bordait la route. Il put entrevoir alors, aux mourantes clartés du crépuscule et à la lueur des deux lanternes que le conducteur venait d'allumer, l'héroïne de cette rencontre imprévue. Elle eût été vraiment belle à peindre dans son attitude menaçante, rongée les ongles de sa main gauche, tandis qu'elle étendait le bras droit, en signe d'anathème, sur le malencontreux voyageur. Ses yeux noirs, doués d'un éclat singulier, semblaient injectés de quelque liqueur phosphorique, et les regards irrités qu'elle jetait à son ennemi jugitif révélaient l'idée de ces charmes malfaisants que beaucoup de peuples superstitieux attribuent encore au coup d'œil d'une magicienne. Cependant, les voyageurs surpris avaient la tête aux portières, et Lambert, que sa bonne conscience rassurait à peine, vit clairement qu'il était en butte à d'assez fâcheux soupçons. Les premiers mots par lesquels l'accueillit Picard ne lui laissèrent aucun doute à cet égard.

« Ah ben! ah ben, disait l'honnête conducteur, comme vous y allez, mon gaillard!

Lambert ne crut pas devoir, pour le moment, se justifier. Il jeta dédaigneusement au pied du talus, avant de grimper à son poste élevé sur l'impériale de la voiture, la grande bourse qu'il avait encore les mains embarrassées, et, voulant s'acquitter tout à fait, il y ajouta quelques monnaies, qui passèrent naturellement aux yeux des témoins de cette scène pour une offrande expiatoire.

« Allons, hue! en route », cria bientôt le brave Picard, qui ne voyait pas la nécessité de prolonger cette scène embarrassante. La lourde machine s'ébranla, non sans quelque peine, et surtout assez lentement pour donner ample carrière aux imprécations de l'endiable mendiante, continuées dans une langue intelligible.

« En dégoise-t-elle, en dégoise-t-elle! » grommela Picard, et ses regards curieux demandaient compte au jeune voyageur de ce qui s'était passé dans l'opacité des taillis. Lambert, fort de son innocence, n'avait aucun motif de se tenir sur la réserve. Il donna ses explications avec un sang-froid, une simplicité, qui dissipèrent peu à peu les doutes élevés sur sa vertu.

« Si c'est comme cela, de quoi donc se plaint-elle! » s'écria Picard se tournant à demi, comme si ses paroles eussent pu retrograder à une bonne demi-lieue... Après cela, ces caracous sont des gens si drôles!

— Vous dites? »

— Je dis que les Caracous ont le diable au corps... Vous ne connaissez pas ça, vous, Parisien. Mais nous autres, ici, dans les forêts, dans les marchés, nous en voyons plus que nous ne voudrions... sans compter qu'avec eux il faut veiller au grain. L'un n'a rien d'autre, ils n'ont en évé une malle sous la hache... Et, ni vu, ni connu... bernique!... Ça m'a coûté gros... mais j'ai bien ri... L'Anglais à qui elle était, la malle, voulait forcer l'administration à lui payer cinquante mille francs... Une idée à lui... parce qu'il disait comme ça... rapport à des papiers qui venaient de l'Inde, et qui valaient plus qu'ils n'étaient vus... Il a eu ses quinze pistoles, l'Anglais... Et c'était de reste pour un mylord... pas vrai, l'habit vert? »

— C'était trop pour vous, mon brave... mais revenons aux Caracous.

— Ah! les gueux... la mauvaise race! Ça n'a pas de maisons, des villages, rien de rien... aujourd'hui là, demain ailleurs, des vagabonds linas... et voleurs!... ils vous prendraient un cheval entre les jambes, et vous n'y verriez que du feu!... De maiguons pareils, vous n'en trouverez pas

à Caracous... Vous n'avez pas de maisons, des villages, rien de rien... aujourd'hui là, demain ailleurs, des vagabonds linas... et voleurs!... ils vous prendraient un cheval entre les jambes, et vous n'y verriez que du feu!... De maiguons pareils, vous n'en trouverez pas

au monde... Un Caraco vous vendrait, à vous, un âne mort plus cher qu'un cheval vivant... Dans les premiers temps, j'y ai été pris, moi qui vous parle, un malin, un dur à cuire, un vieux trouper. C'était à la foire de Cérêt... Je voulais acheter une petite mule... Les voilà qui m'entourent et qui me défilent un chapelet!... Bah! des paroles à n'en plus finir... Suffit, que je disais, nous verrons bien... Je trouve bientôt mon affaire;... c'était la moulleure de toutes les bêtes qu'ils avaient là; aussi n'avaient-ils pas pensé à me la proposer... Je demande le prix... vingt pistoles... Bon!... j'en donne dix... Et mes gaillards de braillier... que j'étais un ci, un là, et tout le reste... Connu, connu, pas de danger qu'on m'y prenne... Dix pistoles, ça vous va-t-il?... Quand ils me voient décidé, ils se rendent... Mais alors je me méfie... Faut voir trotter labète, que jadis... C'est bien, disent-ils, et la voilà qui lève le nez. Je saute dessus, elle part, et roule à bosse... un train de poste... Elle revient pas plus essoufflée que vous ou moi... J'examine encore, avant de me décider... Rien ne clochait, ni les dents, ni les jambes, ni les yeux... et je m'y connais!... Bref, l'affaire se conclut; je paye; mon homme lile son neud tout aussitôt... Quand je vois ceci, la peur me prend... Je monte sur la mule pour le suivre... la mule ne bouge pas... Je tape dessus... un vrai cheval de bois... Je lui loure mes éperons dans le ventre... Alors, autre affaire, elle tombe à genoux comme pour prier Dieu, me lance par dessus sa tête, et via! me voilà tout épaté dans la boue. Je me relève. La mule me regardait tranquillement... Les Caracosaient comme des bossus... Où est le voleur qui m'a vendu ça? — Il est parti pour Moscou, me répond l'ou... Non, répond l'autre, il s'en retourne en Afrique... — Et le diable voyage avec lui, me dit un troisième... Ils me traitaient comme un imbécille... et j'étais, au fond, de leur avis... Tant y a que je suis heureux, après qu'ils eurent bien pris leur café à mes dépens... de leur rendre la malle débte pour vingt francs. En quoi je suis bien, car elle m'aurait joué, pour sûr, quelque méchant tour.

Ces histoires édifiantes et quelques autres encore amusèrent Lambert, et lui donnèrent à penser qu'il venait de faire un *prompto* connaissance avec cette race curieuse, dont les noms, assez tribus, sous le nom de Chinganyis, Zucali, Zingens, Gynsies, Gharans, Ghanous, eurent par toute l'Europe et sur le littoral nord de l'Afrique.

« Les Caracous, demanda-t-il au conducteur, ne s'appellent-ils pas aussi des Bohémiens? »

— Bohémiens... possible... et filous, j'en réponds.

— Mais les femmes? »

— Les femmes tout de même... Des drôlesses qui font semblant de dire la bonne aventure... mais, bah!... Vous n'y croyez pas, ni moi non plus, à toutes ces meries-là... Quant à leur politesse, vous la connaissez maintenant... — Et je crois, interrompit Lambert, qui fouillait depuis quelques instants au fond de ses poches, que leur politesse coûte cher... Ma blague à cigares a disparu, je puis deviner comment... et je la regrette, car ils étaient bons.

Après une recherche minutieuse, mais inutile, le tour d'adresse de la bohémienne fut bien et dûment constaté. Lambert, prenant volontiers son malheur en patience, releva sur ses oreilles le collet de sa redingote, et s'endormit au bruit des imprécations de Picard, qui avait de meilleures raisons que l'administration des tabacs pour s'intéresser à la disparition des *puers havane* si lestement escamotés au généreux voyageur.

La suite au prochain numéro.

O. N.

Grands établissements industriels de France (1).

USINE DU CREUSOT.

Nous avons déjà conduit nos lecteurs dans quelques-uns des grands établissements industriels qui honorent la France et lui ont permis d'entrer en concurrence avec les pays dont elle était d'abord tributaire; et en agissant ainsi, nous avons saisi à l'œuvre de un de leurs vœux. Car s'ils aiment à voir *l'illustration* toujours prête, toujours armée pour tous les événements qui se succèdent avec tant de rapidité de nos jours, s'ils se réjouissent de savoir que le crayon des dessinateurs, que la plume des rédacteurs, ne feront jamais défaut le jour où un événement imprévu, une scène extraordinaire, un personnage important, réclamant leur concours, ils désirent aussi de temps en temps se reposer de cette course au clocher à travers le monde, et trouver dans notre journal des enseignements qui restent, une instruction qui peut se graver dans leur mémoire, enfin la preuve que *l'illustration* sait ouvrir ses colonnes à toutes les gloires de la France.

Avant de continuer notre promenade industrielle dans l'usine qui, à notre avis, est la plus complète de France, qu'on nous permette de jeter un coup d'œil sur l'espace que nous avons parcouru, et de rappeler en peu de mots sinon l'histoire, du moins de chacune des usines dont nous avons parlé, au moins les notions que nous avons cherché à communiquer à nos lecteurs à propos de chacune d'elles.

L'usine de Fourchambault nous a donné occasion d'infliger nos lecteurs au traitement des minerais de fer et à la production de la fonte.

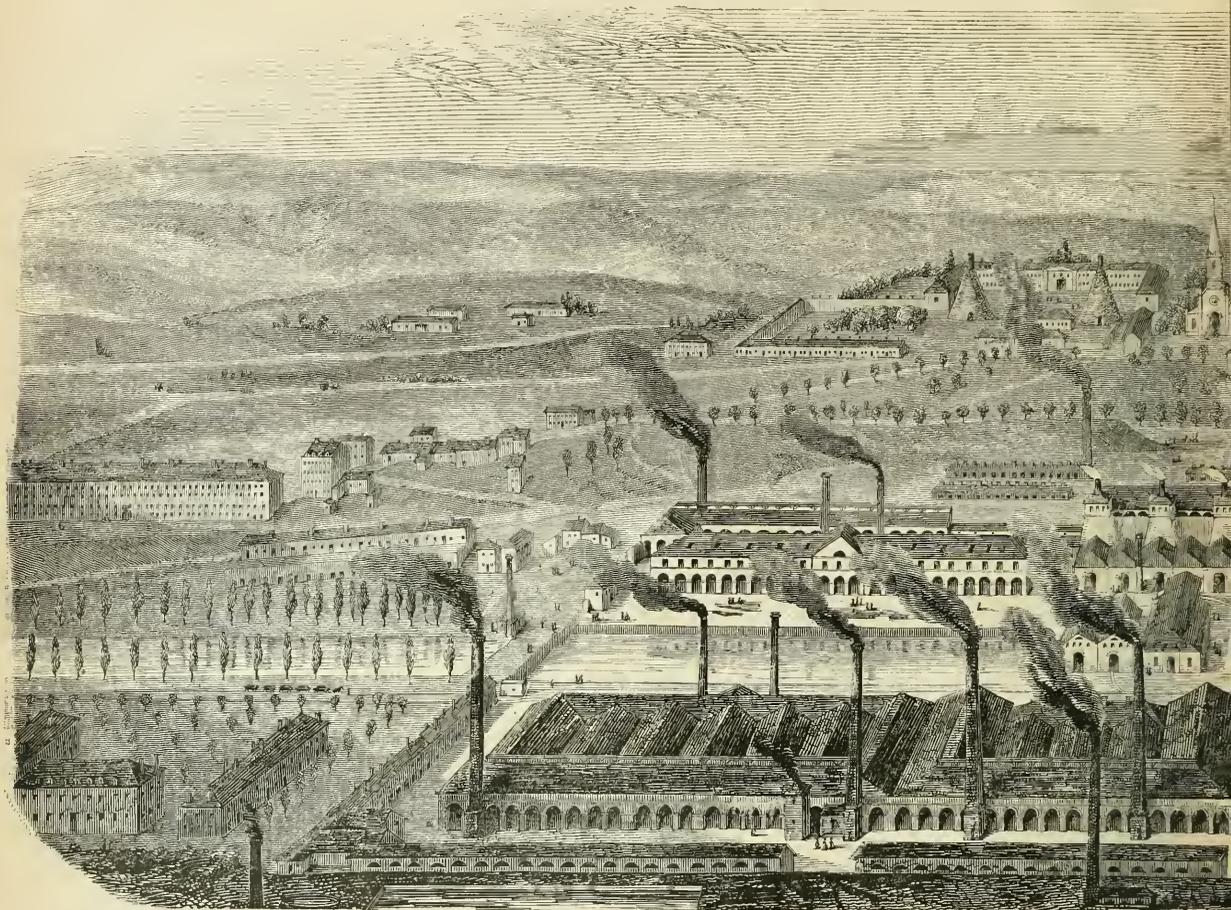
Les forges et londeries de l'Aveyron ont montré un exemple du travail du fer au laminoir, et nous y avons aussi insisté sur les avantages qu'on retire du soufflage à l'air chaud, en décrivant l'ingénieur procédé imaginé par M. Chlaud.

(1) Voir tome V, page 216, Mines de Pontlaenn; page 531, Manufacture de Sivres; page 425, Forges de Fourchambault; tome VI, page 22, Verrière de Châteauneuf; page 219, Manufacture royale des Gobelins; page 278, Decauville; page 595, Manufacture royale des Tabacs à Paris; tome VII, page 25, Fonderie de Poce; page 274, Entrepôt général des Liquides à Paris; tome VIII, page 275, Mines d'Anzin; page 579, Usine de M. Balleto, à Arras.

Dans l'usine de Pocé, nous avons décrit les diverses espèces de fonte propres au moulage, ainsi que les instruments nombreux et compliqués nécessaires à cette opération : nous avons présenté quelques spécimens des admi-

rables produits que l'on obtient aujourd'hui en France. Nous avons pris comme exemple des ateliers de construction de machines, le bel établissement fondé à Arras par le regrettable M. Hallette.

Enfin, en faisant descendre nos lecteurs dans les profondeurs des mines d'Anzin, nous les avons initiés à ce travail souterrain qui fait vivre des milliers d'hommes, en donnant l'aliment indispensable à toutes les industries.



Forges et fonderies de Creusot

produits de l'industrie de 1844 (tome III, page 182) :

« Les éléments de prospérité du Creusot se composent de trois industries distinctes et concentrées dans le même lieu. C'est assez dire que cette usine se trouve dans les conditions d'une bonne fabrication à bon marché. Ces industries sont : 1^o l'extraction de la houille, un million d'hectolitres par an ; 2^o la fabrication du fer et de la fonte, au moyen de quatre hauts fourneaux qui produisent ensemble seize à dix-huit tonnes par jour, et de lieux de forge et d'affinerie pouvant fabriquer huit cents tonnes par mois ; 3^o la construction des machines pour laquelle le Creusot s'est acquis une réputation européenne. »

Depuis le jour où nous écrivions ces lignes, quels progrès ont été réalisés, quels développements a pris l'usine, quelle augmentation elle a réalisée dans toutes les branches de son exploitation ; c'est ce que nos lecteurs verront tout à l'heure quand nous comparerons l'état actuel à l'état ancien, qui n'est cependant vieux que de deux ans. Du reste, nous sommes heureux d'avoir retardé jusqu'à ce jour l'histoire et la description de ce grand établissement ; car nous aurons pour guide dans cet article, entre les notes qu'on a bien voulu nous remettre, une remarquable brochure que M. Schneider, co-propriétaire gérant du Creusot, vient de faire imprimer, après l'avoir lue à la commission de la chambre des députés, chargée de l'examen du projet de loi des douanes.

Mais, avant d'entrer en matière, qu'il nous soit permis de donner, comme nous l'avons fait précédemment, un résumé succinct du compte rendu des ingénieurs des mines qui vient de paraître, en ce qui concerne les trois industries dans lesquelles le Creusot a une si grande part, et qui font de cette usine une des plus importantes et des plus complètes dont la France puisse s'enorgueillir.

L'année 1845 a été en progrès marqué sur l'année 1844 pour la production et l'emploi des combustibles minéraux. Le nombre des mines concédées a monté de 407 à 449, et le nombre de celles exploitées, de 252 à 275. Les concessions s'étendent sur 459,551 hectares, présentant ainsi un développement de 9,000 hectares de plus qu'en 1844. Le nombre des ouvriers employés a été de 50,768 ; l'extraction

totale, de 42,020,910 quintaux métriques. La valeur créée par la production indigène a été de 59,705,452 francs.

Mais si la production indigène a augmenté en 1845 de 4 millions de quintaux métriques, la consommation a cru dans une proportion plus rapide encore ; elle s'est élevée de 54,868,501 quintaux métriques à 64,002,868 quintaux métriques. Les emprunts que nous avons dû faire aux pays étrangers ont donc surpassé en 1845 ceux faits en 1844. Le tableau suivant indique cette augmentation, non-seulement de 1845 sur 1844, mais encore sur 1838.

	1838.	1844.	1845.
	quin. mètr.	quin. mètr.	quin. mètr.
Belgique . . .	7,964,578	11,457,949	13,964,664
Grande-Bretagne . . .	5,646,881	4,276,856	5,657,489
Prusse et Bavière . . .	1,251,578	2,090,367	2,406,954
Divers pays . . .	7,500	55,607	45,812
TOTAUX . . .	15,270,536	17,880,859	22,071,916

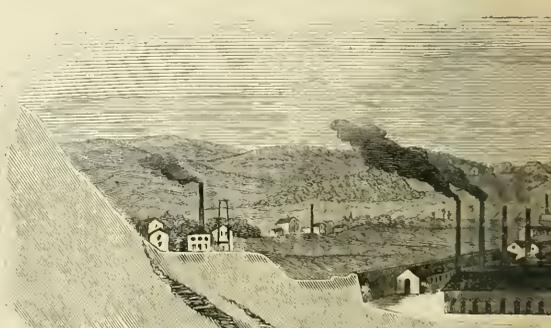
L'industrie du fer continue également à se développer : en 1845, un nouvel accroissement s'est manifesté dans la production de la fonte et du fer.

Pour la fonte, il a été produit 4,589,690 quintaux métriques, au lieu de 4,271,755 produits en 1844.

Pour le fer, on a obtenu 3,422,615 quintaux métriques, au lieu de 3,150,123. Eu égard à l'importance de ses usines à fer, la France l'exporte donc aujourd'hui, dit le compte rendu, sur chacun des autres Etats de l'Europe continentale.

Quant aux minerais, leur qualité et leur abondance permettent à la France de se suffire, pour ainsi dire, à elle-même. Ainsi, sur 12,505,539 quintaux métriques de mine-

rais consommés par les fonderies indigènes, 12,495,168 quintaux métriques sont dus à la France, et y ont été créés pour redevance, extraction et transport, une valeur de 15,150,659 francs, et le reste, soit environ 100 mille quintaux métriques à l'étranger. Nous remarquerons encore cette année le grave



Coupe du terrain

préjudice causé à la consommation de la fonte et du fer par l'imperfection des voies de transport. Car sur le prix de 1 f. 324 m., auquel revient un quintal de minerai rendu à l'usine, les frais de transport absorbent seuls 0 f. 585 m., ou environ 44 pour cent.

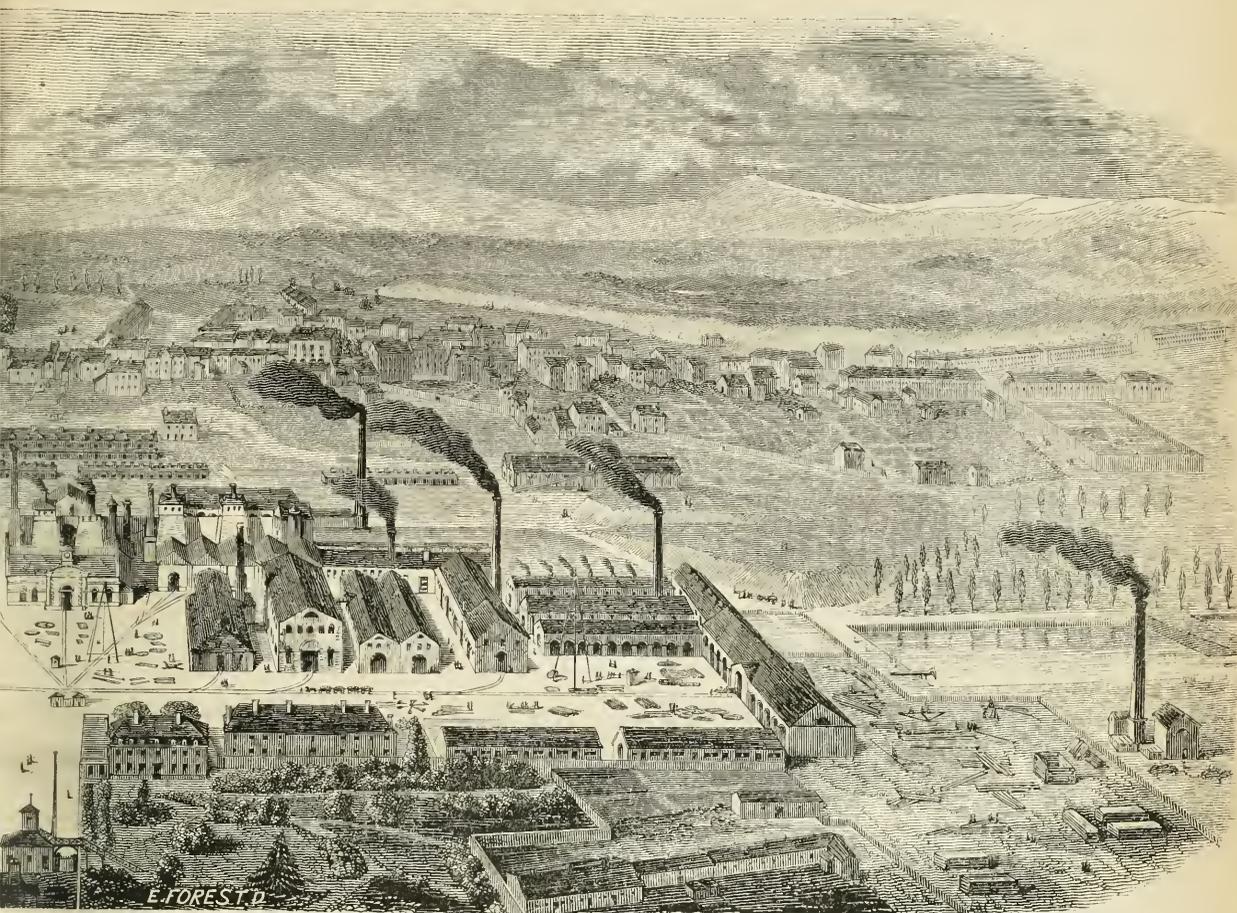
Nous terminerons cette analyse de la richesse métallurgique de la France, en faisant connaître à nos lecteurs le nom-

Nous avons ainsi parcouru le cercle de l'industrie métallurgique en cherchant à mettre nos lecteurs au courant des diverses opérations dont elle se compose, en même temps que nous leur en montrions les applications. Nous n'avons pas

négligé non plus de leur faire connaître les résultats obtenus annuellement en France tant par l'industrie houillère que par l'industrie métallurgique, et nous leur avons donné, sur ces deux branches de la fortune publique, les renseigne-

ments officiels et authentiques qui sont consignés, année par année, dans le compte rendu des ingénieurs des mines.

Aujourd'hui nous avons à les entretenir d'une usine dont nous disions, dans notre compte rendu de l'exposition des



es du Creusot.

bre des usines qui s'occupent de fabriquer la fonte et le fer, et de les plier aux besoins du commerce, ainsi que la force qu'elles utilisent.

La France contenait, en 1845, 4,452 établissements de 143 genres différents, parmi lesquels on compte :

Ces 400 usines ont ensemble 577 machines à vapeur réunissant une force de 9,791 chevaux-vapeur. Le cheval-vapeur est estimé remplacer 5 chevaux de trait, et chaque cheval de trait 7 hommes de peine. En effectuant cette transformation, on obtient les chiffres suivants :

9,791 chevaux-vapeur égalent 29,575 chevaux de trait ou 205,611 hommes de peine.

Enfin, il résulte de l'ensemble des documents que la richesse de la France en machines à vapeur de toute espèce était, en 1845, de 4,114 machines fixes, remplaçant 150,364 chevaux de trait; de 315 locomotives, remplaçant, à raison de 45 chevaux de trait par locomotive, 14,085 chevaux de trait, et de 446 machines sur bateaux et bâtiments, remplaçant 51,150 chevaux de trait.

La force totale est donc 72,955 chevaux-vapeur, ou 218,799 chevaux de trait, ou enfin 1,551,595 hommes de peine.

Nous nous arrêtons ici dans cette analyse rapide qui suffit pour donner à nos lecteurs une idée de la richesse de notre pays, de l'activité incessante qu'on y déploie, et des progrès immenses dont chaque année vient apporter la preuve, pour nous occuper maintenant exclusivement du Creusot, qui a une si grande part dans les résultats que nous venons de signaler.

Le Creusot n'est pas arrivé de prime abord à l'état de développement et de prospérité où nous le voyons aujourd'hui. Les vicissitudes qu'il a subies sont nombreuses; maintes fois il a failli rester enseveli sous la ruine de ceux qui le dirigeaient; il a passé de mains en mains, et chacun y a laissé comme trace de son passage des sommes considérables. Pendant cinquante ans, il a lutté contre la mauvaise

fortune, qui s'est enfin lassée de le persécuter, et son histoire, de douloureuse et lamentable qu'elle était, est devenue glorieuse et triomphante. Les malheurs sont oubliés. On n'a conservé que la mémoire des enseignements qu'un malheur porte toujours avec lui, et ces enseignements ont profité. Au si les propriétaires actuels du Creusot ont-ils le droit aujourd'hui d'être fiers de leur élève.

C'est à 50 kilomètres d'Autun, à 43 kilomètres de Clions-sur-Saône, sur la pente sud-est des montagnes du Morvan, que le Creusot est situé. Par sa position, il se trouvait isolé des voies de communication économiques; mais à partir de 1857, M. Schneider ayant obtenu la concession d'un chemin de fer de 10 kilomètres du Creusot au canal du Centre, leurs produits ont pu descendre à Marseille par la Saône et le Rhône, à Nantes par la Loire, à Paris par les canaux de Brie, de Loing et la Seine, enfin à Strasbourg par le canal du Rhône au Rhin. On conçoit tout l'avantage que ce chemin de fer a procuré au Creusot, en étendant son marché, ou en lui permettant d'y arriver à moins de frais.

Avant 1770, le vaste emplacement où s'élevait aujourd'hui l'usine du Creusot n'était qu'une vallée triste et inculte, une prairie de chétive apparence, souvent traversée par des eaux torrentielles et plantée de quelques arbres qui semblaient n'y venir qu'à regret, et cependant sous le sol, pendant des siècles, s'étaient accumulées des richesses naturelles qui n'attendaient qu'une main intelligente : au-dessus du sol devaient s'élever un jour, comme par enchantement, des bâtiments, des jardins, des arbres, des fleurs et des fruits.

Cette prairie était le patrimoine de trois ou quatre familles de montagnards qui formaient alors toute la population du lieu, population pauvre et primitive habitant quelques misérables cabanes dont l'ensemble portait le nom de *Charbonnières*. L'ingratitude du sol, l'extrême difficulté des moyens de communication, étaient autant d'obstacles qui ne permettaient guère de supposer alors que cet assemblage de chétives chaumières perdues au milieu des montagnes ferait place à l'un de ces établissements qui vivifient le pays où on les place, qui aiment et transforment un paysage, qui font succéder le bruit imposant des machines au silence des vas-



du Creusot.

480 ateliers de machines.
117 fonderies.
32 forges.
55 hauts fourneaux.
16 fonderies et forges.

Total . . . 400 usines.

tes solitudes. — Mais suivons attentivement les progrès de cette transformation.

Au dire des habitants les plus anciens, des affreuxements de houille étaient, de temps immémorial, gaspillés plutôt qu'exploités par les propriétaires des surfaces. Dans p un certain nombre de ces propriétés des *Croats*, et à peu de distance du puits appelé *puits Chantal*, on voit encore les vestiges de ces exploitations irrégulières dont le produit, presque insignifiant, était consommé sur les lieux ou vendu à bas prix aux forgerons du voisinage. Un de ces exploitants, connu sous le nom de *pière Dubois*, permettait à qui le voulait de prendre dans sa charbonnière autant de houille que pouvaient en traîner six chevaux ou quatre bœufs, moyennant un écu de six livres et autant de vin qu'il en pouvait boire.

En 1769, M. de La Chaise, seigneur de Montcenis, pour couvrir court à un procès que lui avait intenté le père Dubois, dont il avait voulu usurper la charbonnière, demanda et obtint la concession des houillères du Creusot, comprises sous une étendue de 168 kilomètres carrés (10 lieues), dont on a détaché depuis les belles exploitations de Blanzay et de Montchanin, ayant ensemble 96 kilomètres carrés (6 lieues), la concession du Creusot conservant 64 kilomètres carrés (4 lieues).

Les résultats des explorations ordonnées pour statuer sur la demande en concession avaient révélé au gouvernement et aux spéculateurs le secret des richesses inépuisables que renfermait le terrain concédé, et les rapports des explorateurs avaient dû constater l'existence de nombreuses et abondantes mines de fer situées dans le voisinage des houillères.

Une société de capitalistes, connue sous le nom de *Compagnie de Saint-James*, se forma sous la protection du roi Louis XVI, par actes des 18 septembre 1782 et 17 septembre 1784, pour la création d'une fonderie de fer aux *Charbonnières*. A la tête des actionnaires était le roi lui-même. Le capital social s'élevait à dix millions, somme énorme pour l'époque. En même temps, deux traités furent passés entre M. Wenlet et M. de La Chaise, par lesquels ce dernier céda à la compagnie de Saint-James le dixième de la concession, soit la vallée des Charbonnières et aboissants. En échange de ce dixième, la concession de M. de La Chaise, qui n'était que de cinquante ans, fut prorogée de cinquante autres années pour les neuf dixièmes restants.

En 1782, une belle fonderie et quatre hauts fourneaux furent élevés dans la vallée des Charbonnières, sur les plans de l'ingénieur Wilkinson, frère de celui qui a inventé le laminage des gros fers au cylindre, qu'on fit venir d'Angleterre. En fin le 19 mai 1786, M. de La Chaise aliéna son privilège à la société de Saint-James. L'établissement métallurgique, construit et dirigé par Wilkinson, reçut le nom de *Creusot*, et, en 1795, le Creusot, contenant une population de 4,107 habitants, fut érigé en commune.

A son début, la direction du Creusot emprunta, des métallurgistes anglais, ses procédés de fabrication les plus rationnels et les plus productifs, et l'on remarquera que, dès cette époque, au Creusot en même temps qu'en Angleterre, l'usage du coke fut approprié à la fusion des minerais. Plusieurs machines à vapeur furent construites alors pour les besoins de l'usine naissante, et l'on vit encore aujourd'hui un cylindre correspondant à la force de quatre-vingts chevaux, et fondu par Wilkinson, au millésime de 1782.

Cependant les fontes du Creusot ne purent obtenir la faveur du commerce, qui les trouvait de mauvaise qualité, et pendant bien des années, au milieu de vicissitudes diverses, on ne put guère y fabriquer que des canons avec mélange de fontes étrangères, des bombes, des obus, des boulets, industrie qui heureusement ne chôma pas sous la République et l'Empire.

Dès lors le Creusot chercha à s'indemniser des souffrances de l'industrie métallurgique par une industrie plus prospère et une ordonnance royale, du 18 février 1787, porta que « la manufacture des cristaux de la Reine, établie à Paris, près Saint-Cloud, serait transférée au Creusot, près Montcenis sur une partie de l'emplacement des mines et fonderies à la manière anglaise, situées audit Creusot. » Pour la première fois, en France, le combustible minéral fut ainsi utilisé pour la cristallerie comme pour la fabrication du fer.

Placées dans les mêmes mains, la cristallerie, l'exploitation houillère et l'industrie métallurgique, se prêtant un mutuel appui, semblaient devoir résister victorieusement à la mauvaise fortune; cependant il n'en fut point ainsi, et le Creusot avait encore bien des épreuves à subir.

En 1818, au bout de trente-six ans d'existence, la société de Saint-James, après plusieurs transformations et après avoir absorbé un capital qu'on évalue à quarante millions, fut obligée de se liquider. Par jugement du 8 mai de la même année, la famille Chagot, qui avait successivement acquis la majeure partie des actions, se rendit adjudicataire de toutes les propriétés de la société.

Le 12 janvier 1826 la famille Chagot aliéna elle-même les houillères et la fonderie à la société Manby, Wilson et Compagnie, qui y créa les forges, se réservant seulement la cristallerie qu'elle continua à exploiter. Mais l'industrie métallurgique n'était pas encore venue au Creusot. Après sept années de souffrances et de luttas opiniâtres contre une décadence imminente, après avoir dépensé plus de onze millions dans l'usine, MM. Manby, Wilson, furent, en même temps que la société de Charbonny qu'ils représentaient, déclarés en faillite le 25 juin 1835. A peu près vers cette même époque la cristallerie fut elle-même vendue et démantelée. Nos lecteurs peuvent voir sur le dessin, au milieu et vers le haut, devant un vaste bâtiment qui sert de logement aux ouvriers, deux colonnes tronquées d'une assez grande élévation, semblables à deux pyramides; ce sont deux fours de la cristallerie, conservés pour l'ornement du paysage et comme souvenir d'une industrie éteinte.

Des mains de la société Manby et Wilson, le Creusot, moins la cristallerie, passa en 1835 dans celles de leurs créanciers. Le syndicat de la faillite continua l'exploitation pendant deux ans; une société provisoire lui succéda et exploita elle-même assez fructueusement pendant un an. Enfin, le 21 décembre 1836, MM. Schneider frères et Compagnie devinrent propriétaires des mines, forges, fonderies, et, quel que temps après, des bâtiments de la cristallerie. Ce fut cinquante-cinq ans après la création de la première société, et un demi-siècle de vicissitudes ruineuses, durant lequel plus de trente millions avaient déjà été absorbés, sans que les intérêts eussent presque jamais été servis.

« N'est-ce pas là, dit M. Schneider, un cruel exemple des difficultés inhérentes à l'introduction d'une grande industrie dans un pays qui n'y est aucunement préparé, et quand le temps n'est pas venu pour la réunion complète de tous les moyens de prospérité? Et cet exemple, nous le retrouverons dans toutes nos grandes localités à la houille, notamment dans celles de Decazeville, Alais, Terre-Noire, Hayange, toutes créées et exploitées dès l'origine par des industriels d'un mérite réel, et cependant malheureuses et languissantes pendant une longue série d'années. » Et faut-il attribuer l'insuccès des premières tentatives du Creusot à l'inhabileté de ses anciens propriétaires? M. Schneider ne veut pas laisser planer ce soupçon sur ses devanciers. Il affirme, d'après ce qu'il a su de la plupart des hommes qui ont été appelés successivement à diriger le Creusot, d'après la connaissance personnelle qu'il a eue de plusieurs d'entre eux, que les premiers exploitants possédaient des qualités distinguées, et ont obtenu ailleurs, dans des circonstances différentes, des succès très-réels. Pourquoi donc cette longue série d'infortunes, ces énormes dépenses sans compensation? D'abord la concurrence de la forge au bois qu'il était impossible de soutenir dès l'abord; ensuite, il faut bien le dire, les difficultés inhérentes à tout mode de travail nouveau; le parti pris, la routine qui lutte si longtemps en faveur d'habitudes invétérées et contre le progrès; l'infériorité des fontes à la houille auxquelles des mélanges, habilement combinés, ont seuls donné la bonté qui les distingue aujourd'hui; enfin le peu d'étendue du marché, que la construction des chemins de fer devait agrandir. Toutes ces causes réunies ont contribué à entourer de ruines les premiers pas de l'industrie métallurgique au Creusot; puis, quand les succès si tarifiés se sont révélés, les esprits et les capitaux ont repris confiance dans cette branche de notre industrie nationale. De nouveaux essais ont été tentés; la communauté d'efforts dans le même pays concourant à former le personnel, à multiplier d'utiles exemples, assura des progrès chaque jour plus marqués, et quand la création des chemins de fer est venue garantir une consommation nouvelle, la fin des jours mauvais arriva, et permit à chaque usine de prendre tous les développements dont elle était susceptible.

C'est sous l'habile direction de MM. Schneider que le Creusot est entré dans la voie de prospérité où nous le voyons aujourd'hui. Pourquoi faut-il qu'un seul de ces deux frères, dont l'intelligence était égale, dont la science des affaires et des besoins de l'industrie était si complète, soit appelé à en recueillir les fruits? M. Schneider aîné est mort, il y a à peine deux ans, au moment où l'œuvre à laquelle il a attaché son nom allait recevoir encore de nouveaux développements, à l'heure où il pouvait s'enorgueillir à juste titre d'avoir contribué à doter la France de machines irréprochables, de bateaux à vapeur qui font l'admiration des connaisseurs, où il pouvait goûter enfin ce repos actif, ce repos des hommes d'intelligence qui est toujours occupé, parce que l'intelligence n'est jamais inactive. Et cette belle carrière, elle a été arrêtée par une de ces morts qui frappent d'autant plus vivement qu'elles sont plus imprévues. M. Schneider parcourait à cheval les environs du Creusot, lorsque son cheval ayant fait un faux pas, il fut précipité par terre; la tête porta, et la mort fut pour ainsi dire instantanée. Pour tous ceux qui l'ont connu, pour l'auteur de cet article que M. Schneider recevait avec une amicale bienveillance, pour ceux qui ont été ses collègues à la chambre des députés, au conseil général du département de Saône-et-Loire, au conseil général des arts et manufactures, au comité des intérêts métallurgiques, pour sa famille enfin, cette mort si inopinée, si affreuse, a été une perte irréparable.

Heureusement le Creusot était trop solidement fondé pour avoir à souffrir du contre-coup de ce malheur, et d'ailleurs il lui restait un gérant qui, jusqu'à la mort de son frère, n'avait pour ainsi dire pas quitté l'établissement, sous les yeux et la direction duquel l'usine s'était accrue, et qui en connaissait si fond le mécanisme et les ressources. C'est celui qui dirige seul aujourd'hui; c'est celui qui, à la chambre des députés et dans les divers conseils, a remplacé M. Schneider aîné.

Nous avons dit que trois industries différentes, toutes trois concourant au même but, étaient pratiquées au Creusot. Nous allons successivement examiner chacune d'elles, et montrer ses progrès et son avenir, en commençant par l'extraction des houilles, cette industrie mère, sans laquelle toutes les autres seraient encore à naître.

HOUILLES.

La concession houillère du Creusot comprend, comme nous l'avons dit plus haut, une étendue superficielle de soixante-trois kilomètres carrés. Déjà plusieurs couches de houille ont été ou exploitées ou reconnues; mais il reste encore de très-bons affleurements à explorer. La veine principale continue à l'usine ayant seule attiré l'attention des exploitants. Cette veine est parfaitement connue sur une longueur de 2 200 mètres. Elle a une épaisseur moyenne de 16 mètres, qui, en plusieurs endroits, s'élargit jusqu'à 60 mètres. Cette couche plonge presque verticalement comme un mur, et on ignore encore sa profondeur. D'anciens travaux ont attaqué les parties supérieures de la houille jusqu'à une

profondeur qui varie de 55 à 70 mètres. Les difficultés du présent et les incertitudes de l'avenir, dit M. Schneider, avaient, depuis bien des années, fait écarter au Creusot toutes les grandes mesures tendantes à assurer l'exploitation sur des bases puissantes. Les moyens d'épuisement, si dispendieux, les grands travaux préparatoires, étaient indéfiniment ajournés; l'extraction faite pour les besoins du jour compromettait la richesse minérale et la sécurité de l'exploitation, multipliant les chances du feu, des inondations et des éboulements, tout en ne donnant lieu qu'à une production irrégulière. Au moment où les houillères du Creusot passèrent entre les mains de MM. Schneider, l'extraction ne s'élevait guère qu'à 600,000 hectolitres, ou environ 48 millions de kilogrammes.

Depuis lors, les puits existants ont été approfondis; de nouveaux puits ont été créés; on est descendu jusqu'à 250 mètres en retrouvant partout la même puissance et la même disposition de la couche. On établit, en 1858, dans la partie la plus basse de la vallée, une machine d'épuisement de 250 chevaux; les pompes mues par cette machine suffisent pour extraire toutes les eaux de la mine qui affluent vers ce point par des galeries souterraines; chaque coup de piston fait jaillir, d'une profondeur de 200 mètres, une hectolitre d'eau; et comme la machine donne vingt coups de piston par minute, l'épuisement s'opère sur le pied de 2,000 litres par minutes ou 2 mètres cubes. On voit donc que, dans une journée de vingt-quatre heures, la masse d'eau extraite peut s'élever au chiffre considérable de 2,880,000 litres ou 2,880 mètres cubes. La machine d'épuisement a été construite dans les ateliers du Creusot que nous parcourons tout à l'heure et où se confectionne, depuis plusieurs années, la généralité des machines et des outils employés par l'usine.

En outre de cette grande machine, il y a quinze autres machines d'extraction ou d'épuisement appliquées à l'exploitation houillère, et le nombre des ouvriers, dont cette exploitation utilise les bras, s'élève à sept cents.

Nous avons dit que le chiffre d'extraction s'élevait, sous les prédécesseurs de MM. Schneider, à 600,000 hectolitres environ. Aujourd'hui, dans la même couche, on extrait 1,400,000 hectolitres ou 115 millions de kilogrammes, sans variation notable d'un mois à l'autre, les travaux d'avenir précédant longtemps à l'avance les besoins. Cette énorme quantité de houille est presque exclusivement consommée dans l'usine, soit par la fabrication du fer, soit par l'industrie des constructions. Avant peu, cette consommation subira encore une nouvelle augmentation, par suite de la construction d'une nouvelle forge, et toutes les mesures sont déjà prises pour équilibrer le rendement et la consommation.

FABRICATION DU FER.

Nos lecteurs savent déjà en quoi consiste la fabrication du fer. On met dans un four, qui porte le nom de *haut fourneau*, à cause de sa forme, du minerai de fer, du coke ou du charbon de bois et de la castine. Chacune de ces matières entre dans des proportions déterminées, suivant la richesse du minerai et sa nature; souvent, pour obtenir du fer d'une qualité convenable, on est obligé de mélanger des minerais de diverses provenances, de mettre plus ou moins de castine, de chauffer avec plus ou moins de combustible, d'injecter dans le haut fourneau soit de l'air froid, soit de l'air chaud. Quand l'opération de la fusion du minerai est terminée, on coule dans des moules de terre la fonte qui en provient, ou on la transforme immédiatement, suivant sa nature, en objets nécessaires à diverses industries. La fonte subit ensuite un grand nombre d'opérations qui l'approprient aux divers usages auxquels elle est destinée. On la réchauffe, on la puddle, etc., etc. On conçoit donc que la fabrication du fer occupe à elle seule une usine, et cependant, au Creusot, cette fabrication n'est qu'une partie, fort importante, il est vrai, de l'industrie générale qui y prospère.

Elle comprend sept hauts fourneaux, dont six actuellement en feu. Trois machines soufflantes de la force de 550 chevaux y projettent incessamment des masses d'air, et des appareils à air chaud permettent d'opérer la fusion des minerais soit à l'air chaud, soit à l'air froid.

Nous avons vu, dans l'histoire des premiers pas de cette usine, que les fontes qu'on y fabriquait étaient généralement repoussées par le commerce. Cela tenait à la qualité du minerai du Creusot; aussi a-t-on, pour pouvoir varier la fabrication et étendre le marché, emprunté des minerais au Berry, qui en possède d'une grande richesse et en quantité pour ainsi dire inépuisable. Ces minerais sont amenés au Creusot par les canaux et le chemin de fer, du canal du Centre, aboutit à l'usine. Les hauts fourneaux s'arrêtent jamais que pour les réparations indispensables, et là, jour et nuit, de vrais cyclopes y projettent les matières qui, après avoir descendu lentement sous l'action incessante de l'air et du feu, arrivent au creuset, d'où elles s'écoulent sous toutes les formes qu'on leur assigne. Un des hauts-fourneaux est exclusivement consacré au traitement des minerais de première qualité par le charbon de bois. Les fontes qui en proviennent sont des fontes supérieures que des feux d'affinerie ou de bas convertissent en fer doux, exclusivement employé dans les ateliers de construction et les forges.

Le Creusot n'avait, en 1837, que quatre hauts fourneaux seulement chauffés par une machine de cent chevaux, péniblement alimentés au moyen de coke et de minerai, de production irrégulière, et donnant à peine en moyenne chacun cinq tonnes par jour. Aujourd'hui, sept hauts fourneaux, dont six en feu, donnent chacun, par vingt-quatre heures, douze à quatorze tonnes. — Autrefois les approvisionnements étaient difficiles et insuffisants; on doutait que la richesse minérale présentât pour l'avenir des ressources suffisantes en houille et en minerai, les difficultés de transport semblaient être des obstacles invincibles pour l'extension. Aujourd'hui, l'alimentation est assurée pour un temps indéfini par une ex-

plaitation mieux réglée, de nouvelles découvertes et la création d'un chemin de fer.

Aussi la production de fonte, qui était à peine de sept à huit mille tonnes par an en 1857, est-elle aujourd'hui de vingt-six mille tonnes. Les fontes qui étaient jadis jugées tout à plus bonnes à faire des canons et des projectiles, peuvent rivaliser avec les meilleures fontes connues : car, comme le dit M. Schneider, avec le fer obtenu alimenté au bois et les minerais du Berry, le Creusot fait de la fonte de Berry ; avec ses feux d'affinerie au charbon de bois consommant des fontes de Comté ou de Berry, il fait des fers de Comté ou de Berry ; avec les mêmes fontes affinées à la houille, il fait une deuxième qualité semblable à celle des fers à câbles employés dans la marine royale.

La houille extraite de la mine ne peut pas être immédiatement jetée dans le gueulard : elle doit d'abord subir une préparation qui consiste à la brûler en four clos et à la transformer en coke. Cette opération se fait dans une centaine de fours placés sur une esplanade dont amoncelés les hauts fourneaux. Sur cette même esplanade sont amoncelés en monticules distincts les minerais de différente origine et de couleurs variées. Le nombre des ouvriers employés à l'extraction, au transport, au cassage et à la manipulation des minerais, à la fabrication du coke et à la desserte des hauts fourneaux, s'élève à plus de trois cents.

Outre le chemin de fer qui relie le Creusot au canal du Centre, il y a dans l'usine même un développement de plus 10 kilomètres de voies, au moyen desquelles les ateliers correspondent entre eux. Ainsi les produits des hauts fourneaux s'écoulent sans cesse par ces voies de fer dans les différents laboratoires de la grande forge, pour être immédiatement convertis en fers, tôles et rails. Cette forge, dont la création date de la société de Charenton, comprenait en 1859 trente fours en fer pour le puddlage et l'affinage des fontes et pour le martelage et le laminage des fers et tôles de toutes qualités. Aujourd'hui elle comprend près de quatre-vingts fours de toute espèce, et quinze trains complets de laminoirs pour les fers bruts, et plus de deux cents machines à vapeur. Dans une plan de Bourdon de dix-neuf machines, construite sur les plans de M. Bourdon, ingénieur du Creusot, une de ces vingt machines, établie par M. Manby et Wilson, font manœuvrer les trains, activent une soufflerie, un ventilateur, une scierie, des cisailles, etc. Le volant du moteur, de deux cents chevaux, pèse, avec son arbre en fer forgé, qui a près de 50 centimètres de diamètre et leignon massif greffé sur cet arbre, quarante-quatre mille kilogrammes. Il a plus de 25 mètres de circonférence et fait en moyenne un tour par seconde, effectuant ainsi un parcours de 1,508 mètres par minute. Le sol est ébranlé à une distance considérable par ce mouvement de rotation, dont la vitesse dépasse celle des chemins de fer les plus rapides, puisqu'elle est de 90 kilomètres ou 22 lieues et demie par heure. Cette machine donne le mouvement à plusieurs séries de laminoirs pour la fabrication des rails, lers marchands et tôles. La machine de cent vingt chevaux est employée à l'ébauchage et au corroyage des fers cinglés et à la fabrication des tôles minces. Une presse et plusieurs doubles *marteaux-pilons* sont affectés au cinglage des fontes puddlées ou affinées ; d'autres marteaux-pilons à la préparation de grosses plaques avec lesquelles on fabrique d'épaisses et larges feuilles de tôle, pesant jusqu'à cinq cents kilogrammes l'une ; enfin un puissant marteau converti en *target* (plaque rectangulaire ayant ordinairement 1 mètre 50 centimètres de longueur, 0 mètre 40 centimètres de largeur et 0 mètre 8 centimètres d'épaisseur) d'excellent fer les rogures, les ferrailles, les riblons, etc.,

Nous ne nous arrêtons pas sur le *marteau-pilon* que nous avons nommé tout à l'heure. Déjà, en rendant compte en 1843 de l'exposition des produits de l'industrie, nous avons parlé de la puissance de cet instrument ; nous avons dit que cette invention était due à un industriel français, ingénieur au Creusot, où la première application en a été faite ; que vainement un Anglais, M. Nasmit, abusant de l'hospitalité qu'il avait reçue au Creusot, réclamait la priorité de cette idée au détriment de M. Bourdon, que, pour tous les hommes impartiaux, la gloire de l'invention appartenait à la France et devait lui rester. Le Creusot possède aujourd'hui quinze marteaux en activité, et depuis cette admirable invention, répandue maintenant sur tout le continent, il a pu fabriquer et fournir à la marine royale de gros appareils jusque-là inaccessibles aux ateliers français.

Tous les appareils de la forge marchent au moyen de la vapeur ; mais, grâce aux progrès de la science métallurgique, la production de cette vapeur n'occasionne pas de dépense spéciale de combustible. La flamme perdue et les gaz des fourneaux et des fours ont été partout utilisés pour chauffer les chaudières des machines, de manière à alimenter environ douze cents chevaux de force. Les progrès de la fabrication se sont encore fait sentir, tant dans la production de la fonte que dans le travail du fer. Ainsi, au lieu de quatorze à quinze tonnes de houille employées en 1857 pour obtenir une tonne de fer livrée à la consommation, on n'en consomme plus que cinq à six par tonne de fer de tous échantillons ; on employait à la même époque près de dix-huit cents kilogrammes de fonte brute sortant des fourneaux, tous déchets compris, pour mille kilogrammes de fers et tôles ; aujourd'hui la consommation est réduite à treize cents kilogrammes environ. On a supprimé l'opération de l'affinage préalable des fontes, dit *mazéage* ; enfin tous les appareils successivement modifiés fonctionnent avec une puissance et une régularité qui atténuent les frais et les consommations ou déchets.

Le produit annuel de la fabrication est aujourd'hui sur le pied de dix-neuf à vingt mille tonnes de fer et tôles de toute qualité, au lieu de trois mille six cents tonnes, chiffre de l'année 1857.

La forge, qui marche jour et nuit, occupe près de mille ouvriers et vingt chevaux. Tous ces ouvriers, à l'exception de

soixante manœuvres, sont payés à tant mille kilogrammes de fer élaboré par chacun des divers appareils auxquels ils sont attachés à différents titres.

CONSTRUCTION DES MACHINES.

Si l'extraction de la houille et la fabrication du fer ont pris au Creusot de grands développements, ces développements ne sont pas à comparer avec ceux que MM. Schneider ont donnés à la construction des machines. En 1857, cette usine possédait quelques ateliers primitivement installés pour la réparation de son propre matériel et elle construisait un petit nombre de machines principalement destinées aux mines du voisinage. L'ensemble de la production s'élevait à peine à quelques centaines de mille francs, où la fonderie avait la plus large part. « A notre entrée en possession de l'usine, dit M. Schneider, plus confiants dans cette industrie qui avait donné des profits, qu'assurés de l'avenir des forges qui n'avaient guère donné que des pertes, nous avions cru devoir, dès l'abord, développer nos ateliers ; mais ils étaient encore bien incomplets, lorsque survint, en 1840, la grande pensée de la navigation transatlantique. »

C'est en effet de cette époque que date une ère nouvelle pour le Creusot, atelier de construction de machines, et nous allons le voir développer cette industrie tant pour la navigation maritime que pour la navigation fluviale, sans négliger pour cela la construction des machines à vapeur ordinaires et la branche, nouvelle encore pour la France, des machines locomotives.

La première machine importante qu'a fabriquée le Creusot pour la marine royale est l'appareil du *Pluton*, navire de deux cent vingt chevaux, construit dans l'ancien arsenal à basse pression, avec balancier et chaudière à conduits rectangulaires. Ce bâtiment est de même force que possède le gouvernail. En 1841, M. Schneider ont construit l'*Archimède*, de deux cent vingt chevaux, à basse pression comme le *Pluton*, mais à détente variable. Au moyen de la détente, ce bâtiment a parcouru, dans un essai, quatre cent vingt-cinq lieues en dix jours, en ne consommant que sept mille kilogrammes au lieu de vingt-trois mille, c'est-à-dire seulement un kilogramme de charbon par force de cheval, en filant six nœuds à l'heure, vitesse moyenne de très-bons navires à voiles.

Quand la loi de 1840 est venue confier à trois constructeurs français, M. Cavé, M. Hallette et MM. Schneider, l'établissement des machines de quatre cent cinquante chevaux, destinées aux paquebots transatlantiques, il fallut un nouvel outillage qui réunit la puissance à la précision : il fallut introduire en France les grands outils-machines, propres à planer, à tourner, à forer les métaux. C'est pour subvenir à ces nouveaux besoins que fut inventé le marteau-pilon dont nous parlions plus haut. Du reste, M. Schneider se sont montrés à la hauteur de la tâche qu'ils avaient acceptée. Cinq appareils de quatre cent cinquante chevaux, ceux du *Cabrador*, du *Canada*, du *Caribée*, de l'*Orénoque* et de l'*Albatros*, sont venus réaliser toutes les conditions de bonne fabrication, de puissance et de vitesse qu'indiquait le programme. Nous n'en voulons pour preuve que ce qu'a dit un journal des *Etats-Unis*, le 10 juillet dernier. La correspondance transatlantique à laquelle le gouvernement devait affecter les bâtiments commandés en 1840, par une suite de circonstances que nous n'avons pas besoin de rappeler, n'était pas encore établie, quand une compagnie offrit à l'Etat de s'en charger, moyennant certaines conditions, et entre autres celle de la remise entre ses mains d'un certain nombre de paquebots. C'est le *Canada* débaillé, et connu aujourd'hui sous le nom de l'*Union*, qui a fait la première traversée entre Cherbourg et New-York en quinze jours et demi ; disons tout de suite que cette traversée a été contrariée par une foule de circonstances fatales et qui ont fait perdre environ quatre jours de marche : elle s'effectuera donc probablement en onze jours. Voici ce que dit le journal américain : « La machine qui sort du Creusot le dispute en perfection aux plus belles machines anglaises. »

Citons, d'après M. Schneider, les résultats obtenus pour les appareils de navigation maritime. « En 1841, dit-il, nos machines à basse pression et balanciers, comprenant tous les accessoires avec l'eau dans les chaudières, pesaient douze cents et onze cent quarante kilogrammes par force de cheval ; depuis, nous avons obtenu, pour les machines à moyenne pression, transmission directe, etc., les poids de sept cent soixante-six, sept cent deux, et, en dernier lieu, pour des appareils à hélices, de six cent cinquante-cinq et cinq cent cinquante. Mais comme la puissance effective est à la puissance d'autrefois au moins comme 125 est à 400, les poids ci-dessus, par force de cheval calculée d'après les anciennes formules, sont 4,465, 4,025, 615, 560, 525 et 440. Autrefois, la place occupée dans le bâtiment par force effective de cheval était de 2 mètres 50 centimètres à 5 mètres cubes ; elle est aujourd'hui d'environ 1 mètre 50 centimètres. La consommation du charbon a été réduite de plus du tiers. »

Sur la Saône et sur le Rhône, dont le domaine semble être devenu à MM. Schneider, les progrès qu'a faits la navigation fluviale ne sont pas moins remarquables. « En 1839, dit M. Schneider, 28 bateaux à vapeur naviguaient sur le Rhône, tous munis de machines fabriquées par les premiers constructeurs de l'Angleterre. Les meilleurs de ces appareils remontaient d'Arles à Lyon en quarante-deux et quarante-cinq heures avec 60 à 80 tonnes de marchandises. Le Creusot, appelé alors à faire deux bateaux, modifia toutes les idées reçues. Ces premiers bateaux portèrent d'Arles à Lyon 150 tonneaux en trente-six heures ; puis, par des perfectionnements successifs, le Creusot est arrivé à fournir des bateaux qui remontent 500 à 550 tonneaux en trente heures, sans que le tirant d'eau primitif soit dépassé et sans frais sensiblement plus élevés que pour les bateaux anglais. Quant aux prix, les bateaux complets (car le Creusot a établi à

Châlons des chantiers pour la construction des coques en fer, coques, machines, etc., ne coûtent guère plus cher aujourd'hui que les moteurs seuls, pris autrefois dans l'atelier en Angleterre. De plus, les poids par cheval est descendu de 810 à 575 kilogrammes, comprennent les chaudières, machines, roues et tous les accessoires. Nous avons ainsi seize bateaux sur le Rhône et cinq en construction, de forces diverses de deux à trois cents chevaux. »

Tous les ateliers de construction des machines à vapeur de toute nature et des machines locomotives occupent seize corps de bâtiment, couvrant une superficie de quatre hectares. On peut livrer maintenant quatre machines à vapeur par semaine. Ces ateliers sont : la vieille et la nouvelle tournerie auxquelles est mêlé l'ajustage, le montage, le grand atelier neuf, trois ateliers de forges à bras où fonctionnent plusieurs marteaux-pilons, les deux chaudronneries, le hangar de la machine à river, le bâtiment du grand robot, qui a coûté avec l'instrument plus de 50 000 francs, les deux bâtiments des modèles, les deux fonderies comprenant deux vastes chantiers de moulage. Ces fonderies sont desservies par quatre cubitoirs et quatre fours à réverbère presque toujours en feu. L'outillage peut être divisé en deux catégories : la première, comprenant tous les outils à mouvement circulaire, tels que tours, machines à forer, à tarauder, etc., et la seconde, tous les outils à mouvement rectiligne horizontal ou vertical, tels que rabots, machines à parer, planer, etc. La plupart des outils à mouvement horizontal ou vertical sont pourvus de chariots à régulateurs qui promènent en sens rectiligne ou courbe le cisail ou se promènent sur la pièce soumise. Chez quelques autres, le cisail ou se promène sur la pièce soumise. Deux machines à vapeur servent à mouvoir tout cet outillage extrêmement complet et varié, et qui a coûté plusieurs millions.

Les ateliers de construction occupent environ 1,450 ouvriers, dont 1,200 au Creusot, et 250 à Châlons-sur-Saône. Nous devons maintenant donner à nos lecteurs la description des dessins que nous plaçons sous leurs yeux et celle des bâtiments qui sont venus remplacer les humbles chaumières où trônait le père Dubois.

Un de nos dessins représente la coupe de la vallée du Creusot, au fond de laquelle coule un petit ruisseau. On voit combien cette vallée est étroite. Son nom lui vient-il de sa forme ou des puits primitivement creusés pour l'extraction de la houille ? C'est ce que nous ne pouvons dire. Toujours est-il que cette vallée, si triste, si abandonnée il y a soixante-dix ans à peine, présente aujourd'hui l'image de tout ce que l'industrie humaine a de plus élevé et que sa transformation est complète.

Trois dessins représentent les bâtiments de l'usine et toutes ses dépendances. Mais qu'on ne se y trompe pas ; ce n'est pas l'aspect de l'usine sous trois points de vue différents. Les deux petits dessins sont ceux de l'usine sous deux aspects, mais de l'usine telle qu'elle était il y a quelques années. Le grand dessin est la représentation exacte de l'usine telle que les nouveaux travaux d'agrandissement exécutés depuis deux ou trois ans l'ont faite. En comparant ces trois dessins entre eux, on reconnaît facilement les augmentations que l'établissement a reçues. Ainsi, sans nous arrêter à décrire l'ancienne usine, nous allons chercher à faire reconnaître aux lecteurs les différents ateliers du grand dessin. Nous ne nous dissimulons pas la difficulté de cette tâche, en l'absence d'un plan de l'usine, ou de chiffres de renvoi inscrits sur le dessin. Cependant, nous ferons tous nos efforts pour être clair, et si nous ne nommons pas tous les bâtiments, au moins nous en dirons assez pour qu'il soit possible de se rendre compte de leur étendue et de leurs diverses destinations.

(Que nos lecteurs se placent au milieu du dessin, à la porte d'entrée devant laquelle ils aperçoivent des puits d'extraction de houille. En regardant devant eux, au centre, ils verront les sept hauts fourneaux élever leurs gueulards sous la forme de tours rectangulaires. La grande fonderie occupe le devant des deux hauts fourneaux du milieu. Quant aux autres bâtiments qui entourent les sept hauts fourneaux, ce sont leurs halles où la fonte se réchauffe par flots dans les moules qui lui sont préparés. Devant les hauts fourneaux se trouvent encore, à droite et à gauche, les tourneries et le bâtiment du grand robot. Le second bâtiment, à droite en partant du milieu de la cour est un atelier de montage ; le troisième, le bâtiment des modèles ; le quatrième, se retournant en équerre vers les hauts fourneaux, renferme les forges à la main. Enfin, les halles qui font face au spectateur, plus à droite encore, renferment la chaudronnerie. A gauche des hauts fourneaux se trouvent deux plans de bâtiments : celui qui est sur le premier plan est un immense atelier de montage ; celui du second plan renferme d'autres forges à la main.

Derrière les hauts fourneaux sont les fours à coke, et à droite, sur le même plan, une halle au charbon de bois.

Revenons maintenant à la porte d'entrée. Les trois premiers bâtiments à droite sont les logements du directeur, du sous-directeur et de divers employés. Le quatrième contient la charonnerie et la clouterie. La chaudronnerie occupe aussi une partie du bâtiment en retour d'équerre.

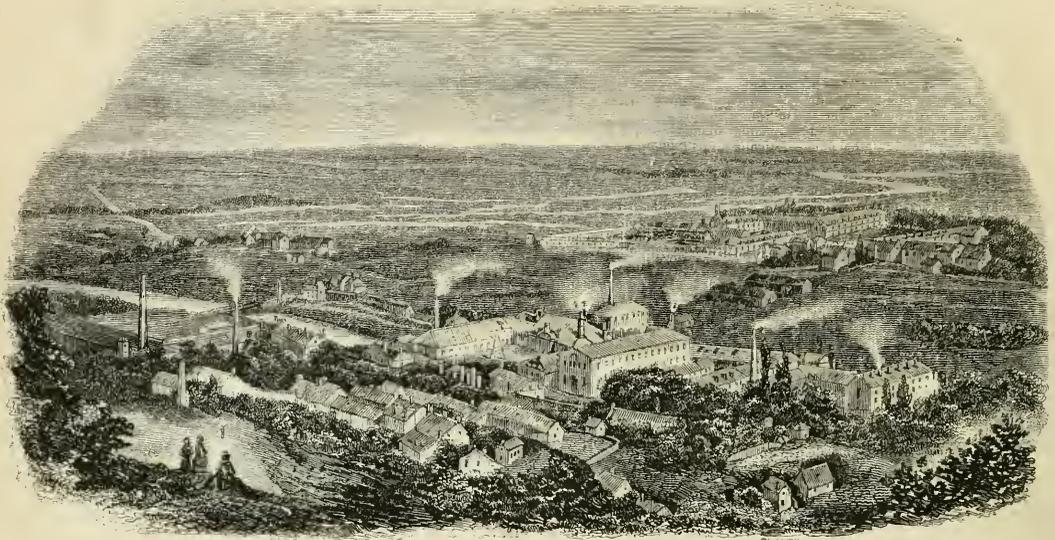
A gauche de la porte d'entrée, le bâtiment de défilé des machines se prolonge le long de la limite du dessin. Devant ce bâtiment se trouve celui des grandes forges, qui occupe près d'un hectare de terrain.

Quant aux nombreux bâtiments que l'on voit répandus autour de l'usine, c'est à droite le village ; à gauche et dans le haut, des logements d'ouvriers et d'employés. Une charmante église, encore en construction, couronne la hauteur qui domine l'usine, et son clocher semble vouloir lutter avec les cheminées des soixante machines à vapeur, comme pour rappeler à l'homme que toute intelligence vient d'en haut, et qu'au milieu des labeurs du jour, sa pensée doit s'élever vers celui qui a créé le monde et permis à l'intelligence humaine de l'exploiter.

Pour résumer cet article, disons sommairement ce qu'il a fallu accumuler d'éléments divers et de moyens pour atteindre à une production de dix-huit à vingt mille tonneaux de fers divers, représentant une valeur de six ou sept millions et une quantité de machines variées pour une somme de quatre à cinq millions. Nous empruntons ce résumé à M. Schneider.

« Les éléments principaux de consommation annuelle qu'il faut exploiter et réunir sur place au Creusot sont : environ cent millions de kilogrammes de minerais, quatorze à seize cent mille hectolitres de houille du poids de cent vingt millions de kilogrammes, cent quatre-vingt mille hectolitres de charbon de bois, matériaux de toute espèce. Pour le mouvement de ces matières et des produits, dix mille mètres

de chemin de fer de l'usine au canal du Centre, et autant dans l'intérieur de l'usine; près de soixante mille mètres carrés de superficie couverte. J'ateliers ou bâtiments de toute espèce, correspondant à la superficie d'un bâtiment qui aurait quarante-cinq pieds de large sur une lieue de longueur, sans comprendre tous les espaces nécessaires pour les dépôts et manœuvres; un personnel de quatre mille trois cents ou-

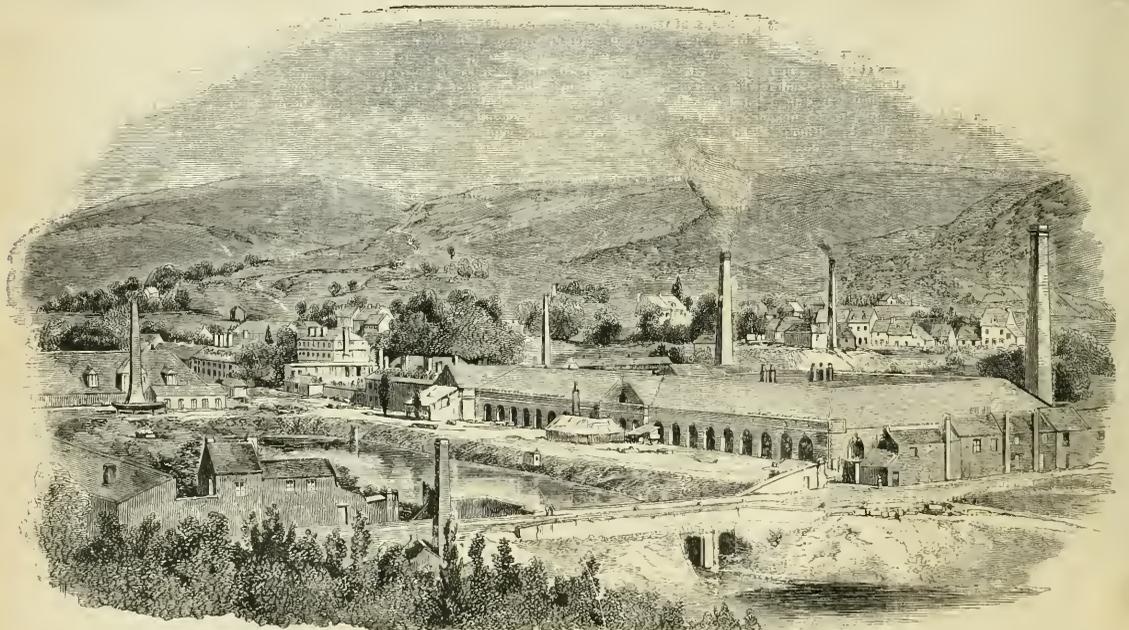


Le Creusot. — Vue des hauts fourneaux et fonderies en 1844.

vriers travaillant dans l'intérieur; un nombre très considérable d'hommes travaillant constamment ou temporairement au dehors pour les exploitations et les transports, et correspondant à douze cents hommes travaillant l'année entière, et ainsi, avec les femmes et les enfants, seize à dix-sept mille individus vivant exclusivement des salaires de l'usine, huit

cents chevaux ou bœufs, soixante-trois machines à vapeur ayant ensemble une force de mille neuf cents chevaux (ou d'après le calcul indiqué au commencement de cet article, cinq mille sept cents chevaux de trait ou trente-neuf mille trois cents hommes de peine); les grands et dispendieux appareils pour la fabrication du fer, et les ateliers de construc-

tion; plus de cinq cents feux et outils-machines de toute espèce, et en outre tous ces accessoires si nombreux auxquels on n'attache pas assez d'importance et qui composent peut-être la partie la plus dispendieuse et la plus compliquée pour une grande agglomération de travail et de population. »



Le Creusot. — Vue des ateliers de construction des machines en 1841.

En terminant, nous devons rendre hommage à la moralité de la nombreuse population du Creusot, moralité qui est l'œuvre des propriétaires de l'usine, chez lesquels la science des affaires n'a pas exclu les préoccupations généreuses.

Cette population, qui était de deux mille sept cents habitants en 1856, s'élève aujourd'hui à sept mille trois cents, et doit arriver à huit mille à la fin de l'année. Le nombre des

enfants naturels de 1841 à 1846 a été de vingt-six par mille naissances; il est de cent soixante-quinze pour le département de Saône-et-Loire. L'usine loge dans ses bâtiments quatre mille cinq cents à cinq mille individus de tous âges. Les affaires en justice de paix n'ont été que de dix-neuf par mille habitants; l'arrondissement d'Autun en a vingt-cinq. Au tribunal civil, quinze procès contre soixante-

huit dans l'arrondissement d'Autun; en justice correctionnelle ou criminelle, neuf jours de prison simple pour cent habitants du Creusot, contre quarante-quatre jours; enfin, quatre condamnations à l'amende, contre quarante-quatre. Résultats consolants et qui prouvent qu'la vie industrielle n'est pas nécessairement une vie de débauche et de mœurs dissolues!

L'ouverture de la chasse, caricatures par Cham.



Mais, monsieur le gendarme, je croyais qu'anût n'avait que trente jours.



Désolé, mon pauvre lapin, je ne puis plus rien pour vous. C'est aujourd'hui le 31 août.



On écrit de Munich : « Mademoiselle L. M. a ouvert la chasse hier... »



Bon, j'aperçois une grive. Consultons le *Manuel des Chasseurs*.



Cas non prévu par le *Manuel des Chasseurs*.



Effet pernicieux des mauvais exemples.



Ah! Robert, grâce pour lui... — ROBERT. Le diable soit des femmes sensibles!



Mon Dieu, nous sommes perdus, voilà cette méchante bête que mon mari cherche depuis le matin.



Tiens, tiens, monsieur, la bourre de votre fusil qui est restée attachée à la queue de la bête!

PRIX D'ABONNEMENT

Un an... 50 fr.
Six mois... 26
Trois mois... 14

DÉPARTEMENTS : Chez les Directeurs des Postes, aux bureaux des Messageries Royales et Caillard, et chez les principaux libraires de Paris et des départements.

AVIS.

Le premier numéro du CONSERVATEUR paraîtra du 10 au 15 septembre. — Les abonnements sont de présent, reçus, à Paris, aux bureaux du Journal, rue Neuve-des-Mathurins, 18. On peut également s'abonner, dans les départements, aux bureaux des Messageries et chez tous les libraires. Les abonnements seront servis à partir du 1er et du 15 de chaque mois.

Le prix d'abonnement est fixé à : un an, 50 fr.; six mois, 26 fr.; trois mois, 14 fr. Toute demande d'abonnement non affranchie et non accompagnée d'un vœux sur Paris sera considérée comme non avenue.

Les fondateurs du CONSERVATEUR ont résolu de faire accompagner la publication du journal par une autre publication, dont personne ne contestera l'utilité et l'importance.

Réimprime à grands frais et reproduit textuellement l'ancien Moniteur de 1789 à 1800 forme aujourd'hui trente-deux volumes compacts, grand in-octavo, qu'on ne vend nulle part sous de vrais titres français, en payant comptant, et quatre cents francs, en payant à différents termes.

Dans l'intérêt de nos abonnés, et afin de rendre la livraison des volumes plus régulière, nous croyons...

En vente chez THOREL et VIDEOU, libraires-éditeurs, place du Panthéon, à Paris. Code de la Chasse, par le juris-prudence avec la solution sous chaque article, des difficultés, ainsi que des principales questions que présentent le texte et la définition de tous les termes de droit, suivi d'un formulaire...

Grand Hôtel de Paris, 114, rue de Richelieu, tenu par M. MICHEL. Nous recommandons à nos lecteurs étrangers l'Hôtel de Paris comme un des plus beaux et des mieux tenus qui existent dans la capitale.

Hôtel de Rougemont, M. MICHEL, propriétaire du Grand-Hôtel de Paris, a ouvert un nouvel Hôtel, rue de Rougemont, 2, au coin du boulevard Pouchesse, à proximité de la Bour-

se, des théâtres et des chemins de fer. Tous les appartements ont des chambres de Rougemont réunissent le bon goût et le confortable que l'on rencontre au Grand-Hôtel de Paris, et ont vue des deux côtés sur le boulevard, Table d'hôte à cinq heures et demie.

La C^{ie} française du Phénix, ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, établie à Paris, rue de Provence, 50, est une des plus anciennes et des plus honorables compagnies à primes; son ordonnance d'autorisation remonte au 1er septembre 1819.

Le fonds social de la Compagnie, en numéraire et en rentes sur l'Etat, s'élève à... La réserve au 31 décembre 1816... Les primes à recouvrer...

Total en portefeuille et en caisse... Ce qui prouve par-dessus tout les garanties réelles et positives de cette Compagnie, et la faveur dont elle a toujours joui, c'est la masse énorme de sinistres qu'elle a payés depuis le 1er septembre 1819, et qui s'élèvent à la somme de 41,241,304 fr. 65 c.

La C^{ie} du Phénix sur la Vie est administrée par le même Conseil d'Administration et possède aussi un capital de garantie de 4,000,000 fr. entièrement distinct de celui de la COMPAGNIE INCENDIE.

Ses opérations consistent : 1° EN RENTES VIGIÈRES IMMÉDIATES ou DIFFÉRÉES, sur une ou plusieurs têtes, avec reversibilité de l'ont ou partie de la rente au profit du rentier survivant... 2° EN ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, temporaires ou pour la vie entière, dont le but est, moyennant une faible prime annuelle, de garantir à

LE CONSERVATEUR

ON S'ABONNE À PARIS, AUX BUREAUX DU JOURNAL, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18.

ÉTRANGER : Angleterre, à Londres, à l'Agence générale, 67, Strand, et chez Joseph Thomas, 4, Finch-lane, Cornhill. Allemagne, bureaux de postes de la Tour et

en une seule fois, et francs de port, au domicile de nos souscripteurs de Paris et aux chefs-lieux des départements : Six volumes la première année; — six volumes la seconde; — six volumes la troisième; — six volumes la quatrième; — huit volumes, y compris les tables des trente-deux volumes formant la collection complète, la cinquième année.

Nous n'insisterons pas ici sur l'utilité de cette publication, dont l'extrême bon marché permettra, nous l'espérons, à tous nos lecteurs de recueillir les nombreux avantages. Nous nous contenterons d'indiquer seulement les principales divisions de la réimpression du Journal Moniteur; elles serviront à établir la variété, l'intérêt et l'incontestable utilité.

- L'ancien Moniteur est divisé ainsi : Introduction au Moniteur, contenant un abrégé des anciens Actes-Généraux, des Assemblées des Notables et des principaux événements qui ont amené la révolution. 4 volumes. Assemblée Constituante, du 5 mai 1789 au 50 septembre 1791. 9 Assemblée Législative, du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792. 4 Convention Nationale, du 21 septembre 1792 au 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). 12 Directoire exécutif, du 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). 2 Tables. 2

Total. 32 volumes. Pour éviter toute erreur, nous croyons devoir déclarer que personne n'est obligé de souscrire à la

réimpression de l'ancien Moniteur, par cela même qu'il s'abonne au journal. Les deux souscriptions sont complètement distinctes, et chacun de nos abonnés sera toujours libre de les suspendre, soit ensemble, soit séparément. Nous prenons de notre côté l'engagement de nous augmenter, en aucun cas, le prix d'abonnement du CONSERVATEUR.

Voici un extrait de l'article qui s'est exposé les principes politiques du CONSERVATEUR :

« Nous nous sommes demandé quelquefois pourquoi l'opinion conservatrice, si forte en réalité, compte dans la presse tant d'adversaires et si peu de défenseurs? Ce fait s'explique par une cause toute à l'honneur de notre opinion. L'opposition est formée de parti divers sur leur origine, leurs intérêts, leur but, combattant chacun à sa manière, avec ses couleurs et les armes qui lui sont propres. De là cette multiplicité de journaux d'opposition. L'honorable de nos principes et de nos sentiments ne se prête point à cette variété de couleurs et de langage. L'unité du parti conservateur, voilà ce qui explique son isolement dans la presse. « Toutefois, pour le loyauté, pour la sincérité de la lutte avec les partis, pour la sûreté du jugement que le public est appelé à en porter, et dans l'intérêt du triomphe de la vérité, il ne faut pas que les armes soient trop inégales. Il ne suffit pas d'avoir raison en politique, il faut le prouver tous les jours et à tout le monde, c'est possible. « Lorsque la tribune est fermée, on n'entend plus que la voix accusatrice de l'opposition, se faisant écho à elle-même dans ses nombreux journaux. « Dans une situation pleine de périls pour la société, pour son gouvernement, pour la presse, dont

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

sa famille ou aux personnes auxquelles on s'intéresse un capital payable au décès de l'assuré. Les assurances pour la vie entières ont droit à une PARTICIPATION DE 50 p. 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Table with 2 columns: Description of shares and amounts. Total des capitaux payés... 69,459 fr. n.c. EN ASSOCIATIONS MUTUELLES SUR LA VIE, dont la durée, au 1er janvier 1816, était de 8, 12, 16 et 20 ans.

Nouveau Crayon

Le crayon Gilibert, dans tous ses numéros, se distingue par sa solidité et sa douceur; on en obtient l'effet désiré sur tous les papiers, même lustrés; il est très propre à l'usage de la plume et du trait.

L'établissement produit également les crayons en bois de la marque Gilibert à l'étranger. Dépôt à Paris, rue Quincampoix, 18, chez Monchebourg frères; à Bruxelles, rue de l'Écluse, 59, chez Guislin.

PRIX D'ABONNEMENT

32 vol., grand in-8 de deux colonnes, 78 FR. PAR AN.

Italie et Eta s pontificaux, Merle, libraire de la cour à Rome. Sirralgne et Piémont, à tous les offices des Postes du royaume.

L'honneur aussi nous est cher, et qui ne doit point ainsi paraître un mensonge. C'est un mal que l'on signale de tons parts, et qui nous sommes avérés par un sentiment égal et profond d'inquiétude. Nous avons résolu d'y porter remède autant qu'il est en notre pouvoir. C'est la tâche que nous allons entreprendre, et que nous commençons à remplir aujourd'hui.

« Nous sommes loin de méconnaître les importants services que le Journal des Débats a rendus et rend tous les jours à notre cause avec un rare talent. Mais des expériences qui n'ont pas été sans succès et sans utilité prouvent qu'il peut y avoir place dans la presse pour plusieurs organes de l'Opinion conservatrice. Cette position, qui a été décriée, nous cautions l'occuper avec dignité et nous y maintenir avec la persévérance que des convictions bien arrêtées peuvent seuls garantir.

« Des correspondants nombreux, en France et à l'étranger, alimentent notre journal de renseignements toujours précis sur les sources les plus sûres; des écrivains de talent qui nous prêtent leur concours y feront revivre l'auteur, aujourd'hui presque oublié, d'une critique impartiale. Le feuilleton même y aura sa place dans la forme qu'il affecte depuis quelques années, mais avec les ménagements que commandent nos doctrines, l'intérêt social et l'honneur même de notre cause.

« Se constituer en organe de l'Opinion conservatrice, c'est s'imposer une mission dont nous avons compris et accepté tous les devoirs. Notre journal sera conforme à la gravité et à la sincérité de ses discussions, par la convenance de sa polémique, par sa modération envers les promesses, comme par sa fermeté et son énergie dans la défense de ses principes. Nous aurons toujours le courage et la liberté de notre opinion. »

Orfèvrerie d'art. Maison MAURICE MAYER, orfèvre, joaillier, bijoutier, fabricant du roi et du prince de Joinville, rue Vivienne, 20.

Parmi les fabricants qui ont le plus contribué à relever la belle orfèvrerie d'art au rang qu'elle occupe aujourd'hui, nous n'hésitons pas à choisir M. Maurice Mayer comme un de ceux qui sont entrés le plus résolument dans la voie du progrès. Dès son début, à notre dernière exposition, il s'est placé au rang des maîtres les plus renommés. L'espace ne nous permet pas d'ajouter aux noms des princes et princesses, à ceux de MM. Rothschild, Brody Seymour, etc., etc., la liste des demeures nombreuses qui lui doivent leur belle argenterie, leurs riches bijoux, et tant de pièces d'orfèvrerie et de bijouterie, toutes œuvres d'art, qui rappellent si bien les travaux des grands artistes florentins du seizième siècle. La maison Maurice Mayer exécute tous les objets qui servent à l'ornement des églises, des salons, et un service de la table, sous les formes et dans les prix les plus variés, depuis les modèles les plus simples jusqu'aux plus riches de dessin, de sculpture et d'ornement. On trouve est avantage à visiter son beau magasin, qu'il renferme un assortiment des plus variés de pièces toujours prêtes à livrer, dans tous les genres comme dans tous les styles, tels que les complets, candélabres, flambeaux, et tous les articles de la bijouterie élégante.

La maison Maurice MAYER est d'une grande ressource pour ces riches présents ou pour le matériel et les bijoux précieux que l'efface devant le mérite d'exécution. Nous ajouterons que, fabricant également et possédant, en France et à l'étranger, une nombreuse clientèle, qui opère un renouvellement plus rapide, ses prix, relativement à la main-d'œuvre, sont toujours plus raisonnables que ceux de beaucoup d'autres établissements.

Réparation des Cachemires.

Madame LEBRUN, brevetée de la reine, procure d'agrandissement, de transférer ses ateliers rue Saint-Benoît, 48.

Cette maison, qui existe depuis 1829, et qui répare les cachemires des magasins les plus importants de Paris, offre aux dames toutes les garanties d'exactitude, perfection du travail et modération des prix. On y trouve aussi un assortiment de lissus pour fonds de châles, de franges et de lisières en cachemire.

Chez J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER & Comp., rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte. 100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un Traité complet.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, ou CENT TRAITÉS sur les connaissances les plus indispensables, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 5 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons ou 100 livraisons à raison de 50 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

Chasse.

ARMES ET MEUBLES.

Le grand jour, le jour de fête des chasseurs est à la fin venu; les châteaux excessifs qui, presque partout, ont été les moissons, ont permis à l'aficheur legal de placarder sur tous les murs l'ordonnance si désirée, sans laquelle aucune guerre ne peut être déclarée au gibier de poil ou de plume.

le vouloir, que le chasseur fait jouer la pédale qui écarte l'obstacle de sécurité; la profonde conviction qu'on nous sommes que cet ingénieur procédera préviendra les déplorables et trop nombreux accidents qui remplissent, à chaque nouvel automne, les colonnes des journaux, nous porte à recommander vivement le système de M. Rouillet, que M. Le faivre, l'un des anciens et habiles armuriers de Paris, est seul autorisé à appliquer sur les armes nombreuses qui lui ont déjà été confiées à cet effet.

Maintenant que nous avons nommé le chasseur d'une solide et sûre, conduisons-le chez MM. Grohé frères, habiles ébénistes dans leurs magasins, et patients antiquaires dans leur cabinet, pour y visiter l'armoire à fusils que nous avons fait graver, et qui, par une adroite combinaison, peut s'ajuster au meuble d'angle ou de milieu, selon la place que tout propriétaire d'une maison de campagne bien ordonnée doit réserver pour la consacrer à l'arsenal de tous ses invités: il est inutile d'ajouter que cette pièce doit contenir toutes celles des inventions exposées dans les galeries du *Baron de Stassart*, qui sont plus particulièrement de nature à augmenter le confort de la chasse, telles que tentes et marquises, cantines, sièges, carniers, guêtres, poudrières, sacs à plomb, gibecières, etc., etc.

N'oublions pas de faire aussi la part des femmes qu'attire la saison des chasses et le désir de suivre les chasseurs, en recommandant à celles de nos lectrices qui aiment à monter à cheval, et à nos amazones confondues avec tant de soin par *Decker* aussi, dont le talent est cité encore pour ses habits de chasse, auxquels la mode a permis, depuis quelques années, l'entrée du salon pendant toute la saison où la poursuite du gibier est autorisée.

Fables; par M. le baron DE STASSART, de l'Académie royale de Belgique, de l'Institut de France, etc. Septième édition, augmentée d'un huitième livre. 1 vol. in-18. — Paris, Paulin, rue de Richelieu, 60.

On a fait bien des fables depuis La Fontaine; mais le bon-homme est resté inimitable et inimité. On sait pourtant qu'il préférerait à ses fables celles de Phédon. On est si bête, disait Fontenelle, qu'il trouve les fables de Phédon supérieures aux siennes. Mot charmant, qui rend un si juste hommage au génie et à la bouhomie du grand poète.

Les Russes citent avec orgueil le nom de Kriloff; les Espagnols, celui d'Yriarte; les Anglais, celui de Gay, et les Allemands, celui de Lessing. Cependant, La Fontaine est resté, même pour les étrangers, le fabuliste de tous les pays et de tous les temps.

Parmi nous, pour ne parler que des morts, Lamotte, Florian, l'abbé Aubert, l'abbé Lemonnier, Le Bailly, Ginguené, Andrieux, Arnault, ont fait de jolies fables. Arnault et Florian ont le plus approché du modèle, par cela même qu'ils ont moins cherché à l'imiter.

On peut faire, il nous semble, cette distinction: Les fables de La Fontaine sont des fables purement morales, dans lesquelles le poète cherche à corriger la société, telle qu'elle est, sans songer qu'elle puisse être reconstruite sur d'autres bases. C'est au reste le caractère de toute la littérature du dix-septième siècle; et c'est pour cela que ce siècle est resté le plus littéraire. Florian, le plus distingué des fabulistes du dix-huitième siècle, représente la fable philosophique, la fable critique, qui s'ape et fronde, et qui conçoit un nouvel état social. Arnault, le fabuliste du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire d'un siècle purifié, qui a subi l'épreuve des révolutions, et qui est descendu à l'antiquité, Arnault, représente la fable sceptique et nihiliste de toutes choses; Arnault, dans ses fables, est inventeur; tous ses sujets lui appartiennent; il a créé la fable épigrammatique; et on sait avec quel succès un de nos poètes contemporains, M. Viennet, l'a suivi et souvent égalé dans cette voie nouvelle (1).

M. le baron de Stassart, qui publie la septième édition de ses fables, consacrées par une longue estime, participe à la fois de ces deux poètes et de Florian, dont il reproduit souvent la finesse et la délicate naïveté. La première édition des fables de M. de Stassart a paru en 1818. Elles furent accueillies avec une faveur qui ne s'est jamais démentie, et que six éditions consécutives ont honorablement confirmée. On a dit, bien à tort, selon nous, que la mission de la fable et de l'apologue était terminée, depuis que les hommes avaient la liberté de penser et d'écrire, et de présenter la vérité sous des formes nues, sans avoir besoin de la couvrir du voile de l'allégorie. Il est certain que la fable autrefois vint en aide à la timidité du philosophe, à l'indépendance, mais crânement pensée, du poète, qui n'osait se faire jour au milieu des menaces de la tyrannie. L'allégorie, sous ce rapport, fut utile à l'humanité, et sous un voile ingénieux les vérités les plus hardies purent se manifester et se répandre. Mais de tout temps aussi la fable et l'apologue eurent un autre but: ce fut de rendre la vérité matérielle en quelque sorte, de lui donner un corps et une substance, en la présentant sous des formes palpables. La fable arrache la pensée au monde des abstractions; elle fait entrer l'idéal dans le monde positif: sous ce rapport, elle aura toujours à remplir une mission utile et philosophique, en même temps qu'une mission d'art; et ce n'est pas seulement à l'imagination de l'enfance qu'elle s'adresse, mais à toutes les imaginations, qu'elle frappe et impressionne vivement. Il n'est donc pas juste de prétendre qu'aujourd'hui la mission du fabuliste soit terminée.

D'ailleurs, les propres des talents supérieurs est de transformer chaque genre selon le caractère et les besoins d'une époque. Le premier des poètes et des dramatises de l'Allemagne, Schiller, a écrit quelques apologues empreints de toute l'élevation de son esprit. Qu'on lise sa belle et grande fable du *Partage de la terre*, où il nous montre pourquoi le poète est presque toujours privé de biens de ce monde, et quelle espèce de noble dévouement lui a réservé la Providence; et l'on verra qu'il n'est aucune des régions de l'art que ne puisse agrandir et féconder le génie. M. de Stassart s'est proposé une tâche plus modeste; il a continué avec honneur l'œuvre de Florian, des Andrieux, des Arnault, des Viennet, et s'est placé à côté de ces ingénieurs et brillants esprits, qui, tout en modifiant, par certains aspects nouveaux, le genre de l'apologue et de la fable, ont suivi cependant avec respect, et non sans gloire, les traces du maître inimitable.

Cette septième édition des *Fables* de M. le baron de Stassart est augmentée d'un huitième livre entièrement inédit, où l'on remarque plusieurs fables politiques d'une moralité piquante. Nous détachons du recueil la pièce suivante, qui donnera une idée de la manière élégante et sobre du poète, et représentera

(1) L'auteur de cet article n'a eu de bonnes raisons pour ne pas nommer un autre fabuliste qui mérite d'être cité à côté de eux-c. Nous n'avons pas les mêmes motifs de modeste réserve, et nous ajouterons le nom de M. Léon Halevy à la liste des meilleurs fabulistes contemporains. (Note du Directeur.)

le côté caractéristique de son talent, qui est une bouhomie malicieuse et fine:

LE CORBEAU ET LA CORNILLE.

« Je voudrais voyager, m'entraîne, »
Disait un jour malin corbeau :
« Qui n'a rien vu, n'a rien à dire; »
« Cette France où j'ai mon berceau
« Ne m'offre plus rien que j'admire.
« Ou, c'en est assez, je pars; je verrai du nouveau. »
La cornille l'arrêta, et lui répondit : « Comprenez,
« Que peussiez-vous gagner dans les lointains climats?
« Notez pour la cigogne à parcourir la terre,
« Et jusqu'ici pourtant elle n'a pas
« (Que je sache) trouvé d'heureux secrets de plaisir;
« Elle a même perdu le tétard de sa tarte. »

La cornille a raison; en pays étranger
Un sot perd plus qu'il ne gagne sans doute.
Trop de gens devraient voyager,
Si l'esprit s'acquiescât au route.

Le recueil des fables de M. le baron de Stassart fait autant d'honneur à son caractère qu'à son talent. Heureux les livres qui font aimer leur auteur! Celui-ci est de ce nombre. M. de Stassart, que la Belgique revendique avec un légitime orgueil pour l'un de ses enfants, appartient aussi à la France par les hautes et honorables fonctions qu'il y a remplies sous l'Empire, comme par ses ouvrages. C'est là une double nationalité dont les deux pays peuvent se féliciter également. L. H.

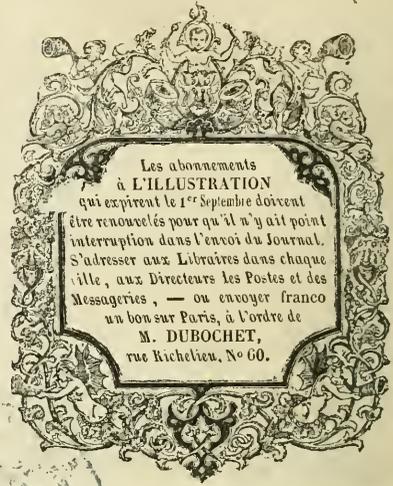


Armoire à fusils. — Meuble exécuté par MM. Grohé frères, sur les dessins de M. Lécaard.

L'année dernière, à pareille époque, nous avons donné aux amateurs de la chasse nos conseils judicieux pour le choix du costume; nous nous occuperons plus particulièrement, cette année, de leur armement et de ses accessoires, qui peuvent donner au plaisir déjà si vif de la chasse le confort auquel nous ne savons peut-être pas assez sacrifier en France; nous ne sommes pas de ceux qui n'attachent aucun prix aux instruments, et nous soutiendrons qu'avec une adresse égale le succès doit toujours accompagner l'équipement le plus soigné et le plus complet.

Un fusil de Paris est le plus sûr et la meilleure arme de chasse que l'on puisse choisir; qu'il soit à système, c'est-à-dire se chargeant par la culasse, ou qu'il soit à bague, peu importe; il est cependant bon de remarquer que le fusil à bague rend le chasseur plus maître de sa charge en ne lui imposant pas la nécessité des cartouches faites d'avance, et qu'on ne peut se procurer partout. L'arquebuseria de Paris est devenue aujourd'hui tellement européenne, qu'elle possède maintenant des dépôts à l'étranger; nous pouvons citer entre autres la maison *Deviens*, qui, depuis quelques années, a rendu la Russie tributaire de la France au moyen de la création, à Saint-Petersbourg et à Moscou, d'un dépôt-secursaire, où elle possède, en armes de toute espèce, un assortiment aussi complet que celui qu'elle expose dans ses magasins du boulevard italien.

Nous ne saurions parler armes de chasse sans rappeler à nos lecteurs que nous avons été les premiers à signaler, dans notre numéro du 1^{er} août 1856, l'invention au moyen de laquelle M. J. Rouillet paraissait être parvenu à rendre complètement nuls les dangers si fréquents qu'entraîne l'usage des armes à feu. Hélas! nous d'ajouter aujourd'hui que M. Rouillet a tellement simplifié le mécanisme de son procédé, qu'il peut s'appliquer maintenant sans distinction aux armes de tout système, de tout calibre et de toutes formes avec une dépense presque insignifiante en comparaison des dangers qu'il est appelé à prévenir; qu'un des marteaux, demeure armé par regard sur un canon chargé s'abaïsse pendant que le chasseur charge l'autre; qu'un enfant, un chien ou une branche d'arbre vicine à presser inopinément la détente, le marteau s'abattra, mais le coup ne partira pas, parce que c'est seulement en mettant en joue, et pour ainsi dire sans



Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1^{er} septembre doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point d'interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, N° 60.



Rébus.

EXPLICATION DU LEVIER BRÉSIL. La mort est la fin de tous les maux.

OT

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ fils et Compagnie, rue Damiette, 2.